



Mémoire
Présenté par
BARRY, Souleymane

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR FACULTE DES
LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES DEPARTEMENT
SOCIOLOGIE**

**Contribution à l'étude sociologique du comportement
électoral des jeunes au Sénégal : des motivations du
choix à l'abstention. les exemples des jeunes de la
Médina et de Dieuppeul**

ANNEE ACADEMIQUE

1998 -1999

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



**CONTRIBUTION A L'ETUDE SOCIOLOGIQUE DU COMPORTEMENT
ELECTORAL DES JEUNES AU SENEGAL :
DES MOTIVATIONS DU CHOIX A L'ABSTENTION.
*LES EXEMPLES DES JEUNES DE LA MEDINA ET DE DIEUPPEUL***

Présenté par :
Souleymane BARRY
Licencié en Sociologie

Sous la direction de :
M. Boubacar LY
Maître-assistant de Sociologie

*ETUDE SUBVENTIONNEE PAR
LE CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
EN SCIENCE SOCIALE EN AFRIQUE*

CODESRIA – SESSION 1999

ANNEE UNIVERSITAIRE : 1998 – 1999

RESUME

Le contexte de réalisation de cette étude est marqué par une crise sociale et politique au Sénégal. Les mouvements de grève et de contestation sociale n'ont épargné aucun segment de la société sénégalaise et ont souvent été interprétés comme symptômes d'une crise générale du politique. Les jeunes, composante essentielle de la population sénégalaise n'ont pas été épargnés par cette crise globale ;

La problématique consistait à voir quelles étaient les motivations des comportements politiques des jeunes dans ce contexte de crise généralisée ? les questions étant de savoir comment et sur quelles bases se faisait le choix électoral afin de débusquer les déterminants et les motivations de celui-ci d'une part, et d'autre part analyser les logiques qui sous-tendent l'abstention des jeunes ;

La méthodologie de l'étude a combiné les outils de recherche quantitative et ceux de la recherche qualitative ; Elle a comporté 3 volets de recueil de données :

- la recherche documentaire qui a consisté en la revue des travaux existants sur le sujet ;
- l'enquête quantitative qui a été effectuée au niveau de deux quartiers de Dakar avec un questionnaire administré à 250 jeunes (filles / garçons) ;
- l'enquête qualitative qui a été faite sous forme d'entretiens libres , entretiens informels et des focus-groups

SYNTHESE DES RESULTATS

- **La participation** : selon les résultats de la recherche, il est apparu que la propension à participer est très liée à l'âge. En effet ,selon les résultats des enquêtes , le taux d'abstention augmente diminue progressivement au fur et à mesure que l'on avance sur l'échelle des âges Autrement dit ,parmi les 141 abstentionnistes interrogés 60 ont un age compris entre 18 et 21 ans, l'abstention régressant au fur et à mesure que nous passons d'une classe d'âge à une autre..

Le jugement que les jeunes portent sur le personnel et l'activité politique sont aussi déterminants dans l'incitation à la participation.

- **Le choix électoral** : le choix électoral du jeune est particulièrement lié aux motivations qui sous-tendent sa participation La participation et le choix sont presque indistinctifs. Les sont ,dans leurs choix électoraux ,moins contraints par des pesanteurs sociales et semblent plus autonomes . Celui ci dépend le plus souvent de l'image et de la personnalité du candidat ..

Les facteurs explicatifs de l'abstention : l'abstention des sénégalais pose problème, et surtout celle des jeunes qui sont ,de ce point de vue « mauvais citoyens » ..

A la base de ce comportement ,nos résultats nous suggèrent les facteurs suivants :

- **Le système et les procédures électorales** : les jeunes évoquent la question de la non-transparence des scrutins. Ils manifestent un total manque de confiance qui entraîne ainsi un découragement lié au sentiment d'inutilité du vote. A ce titre, 91 % des abstentionnistes affirment qu'ils participeraient si la transparence était garantie.
- **L'offre politique** : autant que la transparence, l'offre politique joue un rôle déterminant dans l'incitation à la participation . Les jeunes s'abstiennent donc souvent s'ils sont symboliquement insatisfaits des candidats en lice, c'est-à-dire si les candidats n'ont pas les qualités qu'ils attendent d'eux .
- A ces facteurs objectifs bloquants, s'ajoutent d'autres facteurs subjectifs que sont le sentiment d'incompétence (sentiment du vote inutile), l'indifférence qui découragent leur participation .

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 : APPROCHE THEORIQUE.....	14
1.1 ANALYSE CONCEPTUELLE.....	14
1.2 PROBLEMATIQUE.....	15
1.3 JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME.....	17
1.4 OBJECTIF DE LA RECHERCHE.....	17
1.5 CADRE DE LA RECHERCHE ET NATURE DE L'ECHANTILLON.....	18
1.5.1 <i>Cadre de la recherche</i>	18
1.5.2 <i>Nature de l'échantillon</i>	20
1.6 CADRE THEORIQUE.....	21
METHODOLOGIE.....	25
1.1 REVUE DE LA LITTERATURE.....	25
1.2 HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	29
1.3 METHODOLOGIE.....	30
1.3.3 <i>Le questionnaire</i>	30
1.3.4 <i>Les entretiens</i>	30
1.3.5 <i>Traitement des données</i>	31
1.4 : DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE.....	31
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE .36	
IICHAPITRE. 4 : LA PARTICIPATION ELECTORALE DES JEUNES	
.....	46
2.1 QUI PARTICIPE ?.....	46
2.2 LES FACTEURS FAVORISANT LA PARTICIPATION DES JEUNES.....	48
2.2.1 <i>L'enjeu des élections</i>	48
2.2.2 <i>L'offre politique</i>	48
2.3 LES DETERMINANTS ET LES MOTIVATIONS DU CHOIX ELECTORAL DES JEUNES.....	50
2.3.3 <i>Les déterminants sociaux du comportement électoral du jeune</i>	51
2.3.4 <i>Les facteurs « objectifs » du choix électoral du jeune</i>	52
2.4 LA CONCEPTION DU VOTE PAR LES JEUNES : LE VOTE ENTRE DROIT ET DEVOIR.....	54
CHAPITRE 5 : « CAUSES » ET AMPLEUR DU PHENOMENE DE	
L'ABSTENTION DES JEUNES.....	57
2.1 « PROFIL » DES ABSTENTIONNISTES : DE QUELLES CATEGORIES DE JEUNES S'AGIT-IL ?	
58	
2.2 LES RAISONS INVOQUEES PAR CES JEUNES ABSTENTIONNISTES.....	60
2.3 LES FACTEURS « OBJECTIFS » DE L'ABSTENTION ELECTORALE DES JEUNES.....	60
2.3.1 <i>Les facteurs subjectifs ou personnels de l'abstention des jeunes.</i>	62
CHAPITRE 6 : L'ABSTENTION COMME MOYEN D'EXPRESSION...64	
2.1 L'ABSTENTION DES POLITISES.....	64
2.2 UNE PARTICIPATION TRANSPOSEE.....	65
2.3 LA PROBLEMATIQUE DE LA TRANSPARENCE.....	66

DEDICACES

Je voudrais dédier ce travail à feu Papa (que la terre lui soit légère, Amen) à mes chères mamans et à M. Boubacar LY, mon directeur de mémoire, qui m'avez indiqué la voie à suivre et qui avez, par vos efforts combinés, fait de moi ce que je suis devenu aujourd'hui.

J'exprime une reconnaissance sincère à M. Ibrahima BARRY ET madame, à Moussa BARRY et Madame et à tous mes autres frères et sœurs de qui j'ai bénéficié d'une attention et d'un soutien précieux.

REMERCIEMENTS

Nous ne pourrions terminer ce travail sans adresser un mot de reconnaissance à tous ceux et celles qui, tout au long de cette recherche, nous ont aidé par leurs conseils, leurs disponibilités, leur soutien et leurs encouragements.

Ces remerciements sont particulièrement destinés à M. Boubacar LY notre directeur de mémoire pour sa disponibilité, ses conseils et ses critiques qui nous ont été des plus précieux.

Nous tenons dans la même logique à exprimer notre gratitude à M. Ibou SANE professeur de Sociologie politique qui, par ses cours, a suscité ce sujet dans mon esprit, m'a encouragé et soutenu dans cette étude ; M. Malick NDIAYE qui par ses appréciations sur « la pertinence et l'intérêt » du sujet nous a encouragé à poursuivre la recherche dans ce domaine ; Et à M. Moustapha TAMBA, professeur de Méthodologie, pour sa disponibilité et ses conseils dans la conception du questionnaire.

Nous disons également merci à tous les amis et camarades de faculté dont la présence et les encouragements ont grandement contribué à l'élaboration de cette étude. Il s'agit précisément de Papis, Bathie, Noël, Abdou sans oublier Dominique KAMBANK, KEITA et à tous les autres je dis merci.

L'élaboration de ce mémoire a bénéficié également de la collaboration décisive des autorités administratives locales (Mairies de la Médina et de Dieuppeul – Derklé), de M.Habib FALL directeur de l'Automatisation du Fichier (DAF), de M. Mohamed SANGARE AU Service Civique National et à tous les personnels des bibliothèques de l'Université, du Centre Culturel Français, et du CODESRIA, mais aussi et surtout de l'entière collaboration des jeunes de la Médina et de Dieuppeul qui ont manifesté un réel intérêt pour l'étude et qui ont autorisé l'enregistrement des entretiens.

Nous disons aussi merci à tous nos camarades de promotion pour leur sympathie, particulièrement à Aboubacry SAM, à Khady FALL sans oublier bien sûr Chérif, Fama, Léna et Mounass.

Il s'impose également pour nous d'adresser des remerciements et une reconnaissance sincères à l'équipe Cyber Boutique (cité Impôts et Domaines) pour toute la disponibilité et la patience dont ils ont fait montre durant les travaux de saisie et de correction apportés au présent mémoire. En particulier à Mr et Mme MBOW et à Ahmed.

Enfin, il convient pour nous ici d'exprimer toute notre gratitude au CODESRIA à travers ses comités Exécutif et Scientifique pour la subvention qu'ils ont accordée à toutes les dépenses relatives à la présente étude.

AVANT- PROPOS

Nous avons choisi, dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, d'étudier le comportement électoral des jeunes.

Cette détermination académique n'explique certainement pas les raisons du choix du thème ; choix qui du reste demeure délibéré mais justifié.

En fait, le nombre d'études effectuées dans ce domaine pour le cas du Sénégal demeure très modeste malgré la richesse et la fertilité que le champ politique recèle pour l'investigation sociologique.

Toutefois, il convient de préciser les limites du présent travail ; s'il donne des éléments d'appréciation, de compréhension et d'élucidation des comportements électoraux des jeunes, il ne peut être détaché du contexte de sa réalisation.

Le présent travail ne prétend donc en aucune manière avoir épuisé la réalité des fondements du comportement électoral des jeunes.

Comme tout travail de recherche scientifique, cette étude ne demande qu'à être prolongée sur certains aspects et approfondie sur d'autres. C'est seulement dans cette mesure qu'elle aura contribué à atteindre un objectif scientifique.

« D'après une opinion courante, les élections ne sont qu'un domaine d'incohérence et de fantaisie.

En les observant à la fois de près et de haut, je suis arrivé à une conclusion contraire.

Si, selon le mot de GOETHE, l'enfer même à ses lois, pourquoi la politique n'aurait-elle pas les siennes ? »

André SIEGFRIED, 1980, XXVIII

INTRODUCTION GENERALE

La démocratie est un système dans lequel le pouvoir découle de l'autorité du peuple et de sa participation.

De nombreux théoriciens tels John Stuart MILL, John LOCKE ou Alexis de TOCQUEVILLE perpétuent cette conception selon laquelle l'existence de la démocratie repose sur des citoyens possédant un certain degré d'information politique, un profond attachement aux valeurs du pluralisme et une volonté d'engagement. Cette approche classique de la démocratie trouve un écho contemporain dans les diverses théories de la démocratie de participation.

Ils ont ainsi posé la nécessité du citoyen actif comme condition de survie de tout système démocratique.

Ainsi, il apparaît que la vie politique des sociétés dites démocratiques se présente comme une scène sur laquelle s'affrontent des individus et des partis politiques pour la conquête du pouvoir d'Etat. Cette lutte politique se traduit par une sollicitation de suffrages de la part des candidats et trouve son aboutissement dans l'élection. La répartition des préférences d'une part, et l'abstention d'autre part constituent des faits sociologiques majeurs, d'où la nécessité d'en rechercher les facteurs explicatifs.

Toutefois, ces comportements dépendent essentiellement des représentations, des conceptions et de la valeur que les électeurs potentiels ont des processus électoraux d'une part, et de l'image qu'ils ont du personnel politique d'autre part.

En fait, l'individu dans son rapport avec l'objet l'apprécie toujours d'une certaine manière et lui attribue une valeur (positive ou négative). Ce processus d'appréciation ou de valorisation garde d'énormes conséquences du point de vue de l'action d'où la nécessité de saisir les représentations, la place et la valeur que les citoyens attribuent au processus électoral, ce qui dans une large mesure commande la participation ou l'abstention électorales des sénégalais en général et des jeunes en particulier.

Comme l'a souligné Alain LANCELOT « l'attitude est une disposition relative à présenter une réaction organisée d'une certaine façon, c'est-à-dire à manifester un type de comportement motivé vis-à-vis d'un objet ou d'une situation donnée(...) » in *Traité de science politique*, tome 3, Paris, PUF, 1983

L'attitude ainsi définie est un concept purement opératoire qui rend compte de l'organisation des comportements qui sont les seuls observables.

Chaque attitude qui sous-tend quelque forme de comportement que ce soit peut être caractérisée par deux propriétés :

- Une direction positive ou négative qui se traduit par l'adhésion ou au refus, à la participation ou à l'absentéisme
- Une intensité qui correspond à la plus ou moins grande valorisation/dévalorisation de l'objet en question.

Le vote dans cette perspective occupe une place de choix car il exprime effectivement l'adhésion ou le refus et l'intensité qui se traduit par une valorisation ou une dévalorisation de la politique, du personnel politique ou des systèmes électoraux.

En effet, le vote nécessite un effort minimum et une volonté minimale car il exige tout de même que l'on s'inscrit sur les listes électorales. Ce premier acte nécessite une démarche volontaire et un déplacement au bureau des inscriptions ; ensuite, une fois inscrit, l'électeur doit sacrifier une partie de son repos dominical (dimanche) pour se rendre aux urnes, présenter sa carte d'électeur, prendre une série de bulletins de vote, passer dans l'isoloir et enfin signer la liste électorale.

Cependant, tous ne manifestent pas une égale disponibilité pour ces opérations électorales en particulier les jeunes sénégalais.

Le statut particulier du vote dans la culture politique sénégalaise, la place qui lui est réservée dans les cours d'instruction civique dès les plus petites classes lui confèrent une place de choix.

A travers donc l'enseignement civique, la plupart des jeunes scolarisés se sont familiarisés avec le concept. Toutefois, cette familiarité n'induit pas directement la participation populaire des jeunes car les comportements électoraux sont le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs d'ordre économique, politique et social, mais encore, et surtout des représentations que les jeunes ont de ces processus.

La place centrale des jeunes dans les mouvements politiques, notamment dans les élections, a toujours séduit les hommes politiques qui, à leur tour, ont très souvent su les « dompter » pour parvenir à leurs fins politiques et électorales. Cette omniprésence des jeunes sur la scène politique est assez bien traduite par l'intérêt accordé aux mouvements de jeunesse des partis politiques comme l'a souligné Jean NDJAMEN.

Ainsi, les jeunes ont très souvent constitué le « fer de lance » des partis politiques qui négociaient ainsi un électorat déterminant.

Qu'ils aient collaboré ou non avec les hommes politiques, les jeunes ont séduit par leur capacité de mobilisation et leur poids démographique.

Toutefois, leur dialogue et leur coopération avec le politique ont pris une nouvelle tournure avec l'apparition ou l'accentuation de problèmes sociaux (pauvreté, chômage, dévaluation) aux lendemains du désengagement de l'Etat dans beaucoup de secteurs, de la privatisation de certains secteurs qui a induit des réductions d'emplois et de la dévaluation du CFA qui a accentué la précarité et la pauvreté de certaines catégories sociales.

Les jeunes seront touchés de plein fouet par ces processus qui ont conduit à ce que d'aucuns ont appelé « le réalisme politique des nouvelles générations ».

Qu'il soit militant ou pas, qu'il soit au chômage ou « casé », le jeune sénégalais est avant tout (et après tout) un citoyen. Ce statut lui confère des droits certes mais aussi (et surtout pour nous ici) des devoirs. Parmi ceux-ci figure le vote qui est une

instance suprême et une occasion privilégiée pour lui de choisir ses dirigeants (gouvernants). C'est donc un moment essentiel pour lui (et pour tous les citoyens) pour s'exprimer et pour faire entendre sa voix.

Par rapport cet acte aussi politique que juridique, les jeunes vont adopter des comportements variés même si, il faut le reconnaître, ils semblent plus attirés vers l'abstention que vers la participation.

En fait, de par son accentuation, la problématique de la participation électorale des jeunes n'a réellement été perçue et prise en compte que depuis une décennie. La pertinence de son impact sur la validité et la représentativité du scrutin a encouragé l'Etat sénégalais qui, dans l'optique de mieux les faire participer à abaisser la majorité électorale de vingt et un (21) à dix huit (18) ans à partir des élections présidentielles de 1993.

A ce propos, le nouveau code électoral dans son chapitre portant sur le corps électoral stipule dans son article Premier¹ : « sont électeurs, les Sénégalais des deux sexes, âgés de dix huit ans accomplis jouissant de leurs droits civiques et politiques(...) ».

L'objectif était manifestement d'impliquer davantage les jeunes afin que le taux de participation soit raisonnable et que le scrutin soit recevable. Car en réalité, c'est l'importance du taux d'abstention qui a nécessité l'abaissement de l'âge de la majorité électorale et conduit à la suppression du principe dit du « Quart bloquant » contenu dans l'article 28 de la constitution du Sénégal²

« Nul n'est élu au premier tour s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés représentant au moins le quart (1/4) des électeurs inscrits ».

Ces signes seraient-ils annonciateurs du divorce entre la jeunesse et la politique ?

En effet, malgré l'investiture et la nomination de jeunes députés ou ministres, il reste qu'une grande partie de cette jeunesse n'a jamais voté ou ne vote plus. C'est certainement ce qui justifie les propos de Papa S. KANDJI³ « la jeunesse sénégalaise, c'est une tautologie que de le dire, n'est pas tellement emballée par la chose politique ».

Il ne s'agit pas donc ici d'étudier exclusivement l'abstention des jeunes mais plutôt de rechercher les facteurs explicatifs des comportements électoraux de cette catégorie sociale, c'est – à – dire de voir ce qui fait que certains jeunes participent et sur quelles bases ceux-ci fondent-leur choix d'une part, et d'autre part pourquoi en dépit de leur intérêt pour la gestion démocratique du bien public⁴ et de leur propension à contester l'ordre établi, la plupart d'entre eux ne votent pas.

Nous nous attellerons ainsi à prendre l'acte électoral dans sa totalité, dans toutes ses dimensions car en réalité, ainsi bien l'abstention que la participation constituent des comportements politiques, des choix rationnels et stratégiques du citoyen face à l'offre électorale qui lui est proposée.

En effet, comme l'a si bien dit René REMOND¹ « c'est à force de s'interroger sur les motifs du vote qu'on en vient à se poser des questions sur les motivations de ceux qui ne votent point. » Car aussi bien le vote que l'abstention sont tous deux des choix politiques qui ont chacun pour sa part une signification politique.

Il ne s'agit donc pas ici de rechercher des fonctions ou des significations originales aux opérations électorales mais plutôt de restituer, sinon de dévoiler les dimensions qu'elles ont dans les représentations des jeunes sénégalais. Le présent travail a donc pour objectif d'essayer d'adjoindre une dimension complémentaire aux analyses classiques qui souvent restent partielles en ne prenant en compte que soit les facteurs sociologiques (variables lourdes) soit des facteurs psychologiques (individuels) du vote.

Convaincus que les deux démarches ne sont pas exclusives, nous allons essayer de les allier et d'en tirer profit pour une meilleure compréhension du comportement électoral des jeunes; autrement dit, de rechercher les déterminants sociaux et les facteurs psycho-individuels qui participent à l'explication du comportement électoral du jeune sénégalais. Le modèle explicatif sociologique et celui du choix rationnel ne s'opposent donc pas mais sont plutôt complémentaires. Ils décrivent chacun un aspect de la réalité électorale car l'électeur n'est ni prisonnier du carcan des variables lourdes (âge, sexe, statut professionnel, solidarités communautaires...) ni vibration sans attaches réagissant au gré de la conjoncture même si, il faut le rappeler, notre propos est effectivement d'analyser les comportements politiques des jeunes sénégalais dans ce contexte de conjoncture politique et sociale.

Nous proposons ainsi d'établir un va et vient constant entre les niveaux micro et macro social dont la combinaison est indispensable pour la compréhension du phénomène électoral, comme l'a souligné Alain LANCELOT²: « le comportement électoral n'est un comportement totalement autonome (...). C'est un comportement sollicité, instrumental vis-à-vis du système politique et qui peut être considéré comme un comportement sous contrainte ».

La présente étude se divise ainsi en trois parties essentielles :

La première consiste en l'approche théorique et méthodologique. Il s'est agi ici d'abord de définir le cadre théorique de la recherche par l'analyse conceptuelle, l'élaboration de la problématique et de la précision du cadre et de l'objectif de la recherche

Ensuite, de préciser la méthodologie qui a consisté à faire le tour de la question, à poser les hypothèses de recherche et à présenter les outils de recueil et les méthodes d'analyse des données.

La deuxième pose la problématique de la participation électorale des jeunes au Sénégal, les déterminants de leurs choix électoraux et les facteurs favorisant leur participation.

¹ in préface l'abstentionnisme électoral en France d'Alain Lancelot

² in L'abstentionnisme électoral en France, A. Colin, Paris, 1968

Enfin la troisième partie analyse l'abstentionnisme électoral des jeunes. En étudiant l'ampleur du phénomène et les raisons invoquées par les abstentionnistes nous avons ici essayé d'établir deux ordres de facteurs bloquant la participation des jeunes : les facteurs externes (ou extradéterminants) et des facteurs internes (ou intradéterminants).

**PREMIERE PARTIE : APPROCHES THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 1 : APPROCHE THEORIQUE

1.1 ANALYSE CONCEPTUELLE

Sans prétendre à la moindre originalité mais pour fixer notre vocabulaire et préciser dans quel cadre conceptuel s'inscrit notre démarche, il convient de rappeler quelques notions de base.

Il convient avant tout de préciser que nous entendons par **électorat potentiel**, l'ensemble des citoyens qui sont susceptibles d'élire, c'est à dire tous ceux qui « jouissent de leur droits civils et politiques et âgées de dix huit ans au moins ». Peu importe qu'ils accomplissent ou non leur devoir civique (vote). Ainsi, notre objet n'est pas exclusivement ceux qui ont élu mais également ceux qui peuvent le faire mais qui s'en abstiennent.

Le comportement politique est un **comportement motivé**.

En effet, le comportement de l'individu obéit toujours à des motifs souvent conscients et parfois inconscients. Il s'agit donc ici de partir de régularités observées dans les comportements pour remonter aux sens et significations puisque la saisie du sens de l'action ne passe que par l'étude minutieuse des motivations qui la sous – tendent c'est à dire par l'analyse de « *l'ensemble des motifs qui expliquent un acte* »¹ selon la définition qu'en donne le dictionnaire

Abstention³: entendue dans son sens sociologique, cette notion recouvre une réalité complexe. En effet l'abstentionniste est le citoyen qui, tout en jouissant du droit de vote, ne participe pas à une consultation électorale. Il s'agit donc ici de tous ceux qui délibérément ou accidentellement n'ont pas voté.

Cependant, ce concept se trouve souvent confronté à deux possibilités qui font qu'il ne recouvre pas la même acception soit que l'on se réfère à la tradition américaine ou française.

Aux Etats Unis, l'effectif des abstentionnistes s'obtient par la différence entre le nombre de citoyens en âge de voter (fourni par le recensement) et le nombre de votants ; tandis qu'en France ne sont comptabilisés que ceux qui sont inscrits sur une liste électorale et ne prennent pas part au scrutin.

De ce point de vue, il convient de préciser que dans le cadre de la présente étude, sont considérés comme abstentionnistes l'ensemble des jeunes sénégalais ayant un âge compris entre 18 et 35 ans et dont le statut juridique autorise le vote comme souligné plus haut. C'est d'ailleurs ce qui justifie notre concept d'électorat potentiel. Les conditions principales étant la jouissance des droits civils et politiques et l'atteinte de la majorité électorale (qu'il soit inscrit ou pas).

C'est donc une adhésion affirmée à la conception américaine de l'abstentionnisme.

³ Dictionnaire Larousse .Encyclopedique,1993

Enfin, l'autre notion qu'il convient de situer est celle de **jeunesse**. comme l'a souligné Pierre BOURDIEU⁴ la notion de **jeune** ne souscrit pas toujours à une classification rigoureuse au niveau de l'âge. En effet, les jeunes constituent un groupe social particulier donc la spécificité principale tient de l'âge. Ainsi, lorsque nous parlons des jeunes, il s'agit précisément de ceux qui ont un âge compris entre 18 et 35 ans.

Cette catégorie sociale représente une importante proportion de la population sénégalaise certes mais surtout que leur âge ou leur condition de jeune peut être capital pour leurs représentations et leurs comportements politiques. Car, il faut le dire, l'âge est certes un donné biologique mais également et surtout un marqueur social.

Les paramètres qu'offre la société à cette catégorie sociale sont tous aussi variés et conduisent à diverses perceptions de la politique et des opérations électorales en particulier.

Il est donc justifié que l'on puisse, dans un contexte comme le nôtre, accorder une attention particulière aux jeunes, de leurs rapports avec la politique en vue d'une étude sociologique.

1.2 PROBLEMATIQUE

Depuis près de dix ans, la scène politique sénégalaise présente des spectacles originaux de par l'histoire de la vie politique du Sénégal et cela depuis la fin de ce que d'aucuns ont appelé « L'ETAT – PROVIDENCE ».

En effet les grèves, les mouvements sociaux contestataires ont été depuis lors monnaie courante du vécu quotidien des sénégalais. Ces mouvements protestataires qui n'ont épargné aucun segment de la société sénégalaise ont souvent été interprétés comme symptômes d'une crise générale de la politique et cela d'autant qu'ils ont été accompagnés d'un vaste mouvement de défiance vis à vis du système politique. L'image de l'activité et du personnel politiques s'est fortement dégradée. Les jeunes, composante essentielle de la population sénégalaise, ne sont pas épargnés par cette crise globale.

Il s'agit donc de voir quelles incidences cette conjoncture a entraîné sur le comportement électoral des jeunes ou quels comportements ces derniers adoptent dans ce contexte de crise généralisée.

Des jeunes et la politique que retient – on le plus souvent ? Leur désertion des scènes électorales, leur rejet des hommes et des partis politiques, leur capacité de mobilisation soudaine sur fond de solidarité ?

Cette évocation appelle immédiatement deux questions : Ces traits caractérisent - ils également tous les jeunes de tous les milieux sociaux ?

⁴ Bourdieu, questions de sociologie, Paris, 1980, ed-minuit ,pp 143-155

L'attitude politique des jeunes possède - t - elle une spécificité ou ne constitue - t - elle pas de plus en plus souvent, une sorte de miroir grossissant des positions de la société tout entière ?

Pour rendre compte des opinions et des comportements des jeunes, il faut admettre la spécificité de ceux - ci, confronter la position de cette classe d'âge avec celle de l'ensemble de l'opinion.

Quatre traits permettent de caractériser les conduites politiques des jeunes : la faiblesse de leur participation électorale, leur fort attachement au droit de vote, ils s'inscrivent peu et lentement.

L'autre dimension des comportements politiques des jeunes est que les choix émis par ceux qui utilisent leur droit de vote prennent plus souvent que dans les autres classes d'âge l'allure de votes protestataires.

La question principale qui est ici posée est de savoir « qui participe ? » Question aussi importante qu'elle en appelle deux autres : sur quelle base se fait cette participation et quels sont les déterminants qui orientent les choix électoraux des jeunes ?

Ces questions ne permettent d'aborder qu'une facette du problème aussi est - il justifié de s'interroger également sur les motifs et les raisons qui sous - tendent la non - participation électorale des jeunes et quelles représentations ce groupe social a de la politique ?

Bref, Qui vote ? Qui ne vote pas ? Quelles sont les fondements de chacun de ces comportements politiques ?

La participation (ou l'abstention) électorale des jeunes est - elle le reflet du système des positions sociales ou au contraire répond - elle surtout à un stimuli d'ordre politique ?

Ainsi donc, il s'agit ici de rechercher les facteurs explicatifs du comportement électoral des jeunes, c'est - à dire de voir ce qui fait que malgré cette conjoncture politique certains jeunes participent et sur quelle base ceux - ci fondent leur choix d'une part, et d'autre part pourquoi en dépit de leur intérêt pour la gestion démocratique du bien public, la plupart d'entre eux ne votent pas ?

Notre problématique s'articule autour des questions suivantes :

1- Le niveau d'instruction (ou niveau culturel) est-il un critère pertinent pour expliquer la propension de certains jeunes à voter ou à s'abstenir ?

2- Comment et sur quelles bases s'opère le choix électoral du jeune sénégalais ?

3- Quelles sont les logiques qui sous - tendent, la non - participation chez les jeunes ? Pourquoi s'abstiennent - ils ?

4- Le fort taux d'abstention est – il le signe d'une dépolitisation, d'une insatisfaction ou encore d'une indifférence de jeunes par rapport à la politique ?

Telles sont les questions auxquelles cette étude se propose d'apporter des éléments de réponse afin de contribuer à une meilleure compréhension du comportement électoral des jeunes au Sénégal

1.3 JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME

Deux faits majeurs ont présidé au choix du thème : un constat et une étude exploratoire.

En premier lieu se trouve le constat d'une montée des abstentions électorales au Sénégal ; ce constat nous a amené à nous poser la question de savoir si cette croissance du taux d'abstention n'est pas essentiellement pilotée par les jeunes qui, somme toute, représentent plus de la moitié de l'électorat potentiel du Sénégal. Cette question des abstentions a alimenté de multiples débats sur la place publique même si ces débats n'ont pas fourni des éléments scientifiques de réponse, ils ont quand même attiré l'attention sur la validité et la représentativité du scrutin. C'est à partir de ce moment que notre curiosité scientifique s'est tournée vers la participation électorale notamment celle des jeunes. Nous nous sommes alors demandés si le fort taux d'abstention (constaté au niveau national) n'est pas proportionné à l'effectif des jeunes au sein de la population sénégalaise ? Cette interrogation première fût à l'origine d'une étude réalisée en 1998 par nous même sur le thème : « Motivations des choix électoraux et Abstention de vote en milieu étudiantin : exemple de l'UCAD ».

Cette étude exploratoire nous a permis de faire une seconde remarque : la faible participation des jeunes et particulièrement des étudiants aux processus électoraux et la rareté des travaux sur le thème et l'inexistence d'un seul ouvrage sur le comportement des jeunes.

En effet, depuis quelques années des travaux de mémoire de maîtrise sociologie sont consacrés au thème du comportement électoral de certaines régions du Sénégal. Cependant l'originalité du présent travail tient moins du thème que de la population étudiée (les jeunes). La particularité demeure donc qu'elle est consacrée à une catégorie sociale spéciale et tributaire d'un poids démographique non négligeable.

1.4 OBJECTIF DE LA RECHERCHE

En se proposant d'étudier la question du comportement électoral des jeunes sénégalais, nous cherchions à voir quelles incidences la conjoncture politique a entraîné sur le comportement électoral de ce groupe social. L'objectif principal était d'élucider les facteurs explicatifs de la participation et du choix d'une part, et d'autre part les raisons justifiant la non – participation.

Les résultats de cette étude devraient fournir des éléments de compréhension et d'appréciation du comportement électoral des jeunes et plus généralement les

rapports que ceux - ci entretiennent avec leurs élus et leurs gouvernants d'une part, et d'autre part les représentations politiques de cette catégorie de citoyens.

A terme, le présent travail devra permettre une meilleure compréhension du sens et de la portée des comportements politiques des jeunes sénégalais d'autant que rares sont les études consacrées à cette question.

1.5 CADRE DE LA RECHERCHE ET NATURE DE L'ECHANTILLON

1.5.1 Cadre de la recherche

Compte tenu des contraintes d'ordres matériel et temporaire, il s'imposait que la partie et le cadre de la recherche soient limités selon les données. Il fallait ainsi le limiter dans le temps et dans l'espace. Ainsi s'est - il avéré nécessaire de choisir les sites sur lesquels devra se faire l'étude. Nous avons ainsi choisi deux communes d'arrondissement qui recelaient des caractéristiques sociales et démographiques différentes afin de voir si ces différences du cadre et de l'environnement pouvaient avoir une quelconque incidence sur les comportements et les représentations des jeunes ou si ce groupe social garde des spécificités et des logiques qui sont indépendantes de leurs appartenances sociales.

Ainsi les quartiers de DIEUPPEUL (I, II, III, IV,) et de la MEDINA ont été retenus suite à un tirage au sort pour le cas des quartiers à « classes moyennes » et Dieuppeul a été tiré ; pour le cas des quartiers populaires, nous avons procédé à un choix raisonné et avons choisi la Médina par la diversité culturelle et sociale qui y est remarquée.

• A/ DIEUPPEUL

Situé dans la ville de Dakar, DIEUPPEUL est limité par trois (03) axes principaux : il se situe entre l'avenue BOURGUIBA, les biscuiteries de MEDINA, les Allées Ababacar SY et la rue 13.

Ce grand quartier constitué par 4 volets (DIEUPPEUL I à IV) compte environ quinze mille habitants dont 51% de femmes⁵. Il s'étend sur moins de 10 Km² avec une densité qui avoisine les mille habitants au Km²

C'est un quartier dit de « classes moyennes » qui a vu le jour au lendemain de l'indépendance du Sénégal et qui a été le fruit d'une politique du gouvernement sénégalais à « aider » ses fonctionnaires et ses cadres moyens et supérieurs à se procurer un logement par location vente. C'est ainsi qu'après les SICAP LIBERTE (1, 2, 3, 4, 5, 6,) le programme SICAP- DIEUPPEUL fut entamé et vu naître DIEUPPEUL I en 1961, DIEUPPEUL II en 1962, DIEUPPEUL III en 1963, DIEUPPEUL IV en 1964⁶.

C'est un cadre où résident des familles à revenus intermédiaires et parfois à hauts revenus qui sont pour la plupart propriétaires de leurs logements à ce jour. Ce n'est

⁵ source : Mairie d'arrondissement de Dieuppeul-Dérklé sise rue de front de Terre

⁶ source : Direction de la SICAP sise Jet d'eau Grand Dakar

certes pas un quartier résidentiel, mais la précarité et la pauvreté n'y sont pas fréquentes. C'est l'exemple de ce qu'on appelle les quartiers des « classes moyennes ». Du point de vue de la formation et des infrastructures, DIEUPPEUL abrite plusieurs écoles de formation professionnelle telles l'école C. E. P.P.E, LE GROUPE CARTERS, deux écoles élémentaires, un collège d'enseignement moyen, le groupe scolaire SALDIA, un bloc scientifique, un poste de santé, un complexe socioculturel, quatre jardins publics aménagés, trois terrains de football, et bénéficie de la proximité d'une Université privée (UDB située en face).

En effet dans cette localité, nous notons une certaine homogénéité des niveaux de vie et un fort taux d'alphabétisation qui s'allie à un haut niveau culturel des habitants. Le quartier est inclus par le découpage administratif dans la Mairie d'arrondissement de DIEUPPEUL - DERKLE sise à la rue de Front de Terre. Du point de vue politique la tendance des populations penche vers l'opposition et la Mairie est dirigée par le parti démocratique Sénégalais qui a "gagné" la localité aux élections de 1996.

- *B / MEDINA*

Ce quartier, le plus grand de la région de Dakar, est créé en 1914 au lendemain de la déclaration d'une épidémie de peste. Le 24 juillet 1914, un arrêté est pris pour déplacer les villages Lébous installés sur le plateau de Dakar. Ces derniers seront au départ logés dans un site qui sera d'abord appelé « Dakar – Ponty » par les autorités coloniales. Le Khalife Général des Tidjanes El hadji Malick SY proposa alors d'appeler le nouveau quartier MEDINA en souvenir du lieu d'inhumation du prophète Mohamed (PSL).

Ce quartier est limité à l'Est par l'avenue Malick SY, à l'Ouest par le canal 5, au nord par la corniche, et au sud par les allées du centenaire.

De sa fondation à nos jours la MEDINA a beaucoup évolué ; d'un « village » Lébou il est passé à un melting - pot social et culturel qui recèle toutes les ethnies et toutes les catégories sociales du Sénégal et d'autres nationalités. Par sa proximité du centre ville (plateau), la MEDINA abrite des activités à toutes les heures de la journée et parfois jusque tard dans la nuit. Sa situation géographique en fait un quartier d'une grande concentration démographique dont la plupart des habitants n'ont qu'un statut de locataire de leur appartement. Les anciens propriétaires (Lébous), dans leur grande majorité, ont vendu leurs propriétés à des « étrangers » qui ont vite transformé le quartier de baraques en immeubles de 2 à 4 étages. Cependant beaucoup de ces nouveaux propriétaires n'habitent pas leurs immeubles préférant le mettre en location.

Il convient, toutefois, de signaler que la MEDINA est un quartier de forte tradition politique et d'où sont venus la plupart des figures politiques du Sénégal. On peut citer le président Lamine GUEYE, Samba GUEYE, Mamadou DIOP (Maire de Dakar) et bien d'autres hommes politiques. C'est donc un fief politique historique.

En termes démographiques, la MEDINA compte une population estimée à près de 80.000⁷ habitants répartis sur un peu plus de 4.000 concessions et immeubles. Cette

⁷ 1 source : Mairie d'arrondissement de Medina, sise à l'avenue Blaise Diagne

population réside sur une superficie de 2.443 Km² et le quartier compte 18 sous – quartiers dont 12 dits traditionnels. Dans ce site coexistent des populations aux caractéristiques variées et dont la plupart viennent soit de l'intérieur du pays, d'autres banlieues ou quelquefois d'autre pays.

C'est un quartier dit "populaire " même si l'administration coloniale et l'Etat sénégalais lui ont accordé beaucoup de chantiers prioritaires assez tôt et avant même l'indépendance. C'est ce qui explique la multiplicité des infrastructures qui y sont implantées. En effet, et de ce point de vue, la MEDINA abrite le siège de la BCEAO, la RTS, les locaux du building Communal, la grande mosquée, une agence de la SENELEC, une agence de la poste, et une agence de la SONATEL. En outre, du point de vue des services sanitaires notons l'existence de deux (2) dispensaires, d'un (1) hôpital, d'un centre commercial, d'une polyclinique et de deux marchés.

Enfin, la culture et la formation ne sont pas laissées en rade car y sont recensés cinq centres et instituts de formation professionnelle, une école nationale de secrétariat, un centre de formation artisanale, un village artisanal, un lycée public, deux CEM, et trois écoles élémentaires.

Contrairement à DIEUPPEUL, les niveaux de vie et de revenue à la MEDINA ne sont pas homogènes ; ils varient et souvent contrastent, la pauvreté cohabitait avec l'aisance relative ou parfois l'opulence.

1.5.2 Nature de l'échantillon

1.5.2.1 Composition et caractéristiques

Cette recherche intéressant les jeunes en général et plus particulièrement ceux des zones choisies, nous avons bâti l'échantillon sur plusieurs critères triangulés afin de donner des chances égales à tous ces jeunes des dits quartiers de faire partie de celui – ci.

L'échantillon a été constitué par la méthode probabiliste et cela pour deux raisons principales :

D'abord l'inexistence de données fiables sur les caractéristiques des populations des deux (02) communes car celles existantes sont des données globales provenant d'estimations tirées du recensement général de la population de 1988. Il s'est donc avéré impossible d'adopter la méthode par quotas qui nécessite une connaissance effective des caractéristiques de la population

Ensuite la méthode probabiliste convenait particulièrement car assurant des chances égales à tous les jeunes de faire partie de l'échantillon.

- Le premier critère qui a présidé à sa constitution est celui du sexe : il fallait tenir compte de la figuration des garçons et des filles.
- Le second critère est celui socioprofessionnel dans le souci d'interroger chômeurs, étudiants, salariés, ménagers, etc....

- Le troisième critère est celui du niveau d'instruction ou encore niveau culturel : instruits et illettrés ont été interrogés.
- Afin le dernier critère et le plus fondamental est l'âge : que tous ceux qui ont été interviewés ont un âge compris entre 18 et 35 ans peu importe qu'ils aient une fois ou jamais participé à des échéances électorales.

Cette démarche visait essentiellement à ce que garçons et filles, scolarisés et non-scolarisés, travailleurs et chômeurs, ayant un âge compris entre 18 et 35 ans, fassent tous partie de l'échantillon même s'ils n'y pouvaient être représentés de façon proportionnelle à leur effectif réel. Autrement dit, puisqu'il s'avérait impossible de respecter les proportions et donc de fixer des quotas, nous nous sommes assurés que les différentes catégories de jeunes y ont été représentées. Le choix de l'échantillon a été fait à l'aide de la méthode probabiliste. Les jeunes ont été choisis au hasard dans les sites choisis.

1.5.2.2 Taille de l'échantillon

Le premier problème qui s'est posé à ce niveau est dû au fait que l'étude se soit tenue dans deux quartiers dont les populations respectives sont 15 000 habitants (DIEUPPEUL) et 80 000 habitants (MEDINA) D'où le problème posé par l'écart entre ces deux effectifs. En fait le respect de la proportionnalité exigeait d'énormes moyens matériels (financiers et temporaires) aussi bien pour l'enquête de terrain que le traitement des données.

Etant donné que la population de la MEDINA fait cinq fois celle de DIEUPPEUL, il aurait alors fallu multiplier par cinq (05) le nombre de questionnaires administrés à DIEUPPEUL pour l'enquête à la MEDINA.

Ainsi, il apparaît que le respect de la proportionnalité exigerait un échantillon de six cent jeunes (soit 100 pour DIEUPPEUL et 500 pour la MEDINA)

Tenant compte des critères de faisabilité (temps et moyens), un enquête de 600 jeunes et le traitement de ces données prendraient beaucoup de temps. C'est ainsi, et compte tenu de tous ces facteurs, nous avons délibérément choisi un échantillon dont la taille ne compromettrait pas la validité des résultats.

Tirailé entre la faisabilité et la recevabilité (validité) de l'étude, nous avons donc choisi d'administrer 100 questionnaires à DIEUPPEUL et 150 à la MEDINA.

Ainsi l'échantillon ne serait ni trop petit (ce qui aurait posé un problème de représentativité) ni trop grand (ce qui aurait posé un problème de faisabilité) mais qui garde une taille raisonnable tout en comportant une part acceptable des catégories de jeunes répondant aux critères susmentionnés.

1.6 CADRE THEORIQUE

Il a été montré plus haut que l'univers politique et le comportement qui en découle sont en grande partie régis par les représentations et les valeurs.

Ce qui nous autorise à recourir au cadre théorique Weberien dans le cadre de l'analyse du comportement électoral des jeunes.

En effet, c'est par rapport à la portée que l'acteur accorde aux élections, à la politique, aux candidats à certaines valeurs (Jom, Njukkël, Kollère, Ndigël) ou à la validité du scrutin qu'il va se forger une opinion qui sera seule déterminante dans sa participation ou dans son abstention.

Cette recherche du « sens visé » va donc être ici adoptée en empruntant l'approche WEBERIENNE dans le sens que celle-ci privilégie la recherche des motivations de l'acteur qui certes sont rangées par l'auteur en 2 catégories.

- Celles qui sont invoquées par les acteurs eux-mêmes.
- Et celles qui sont découvertes par le chercheur car, en effet, il serait imprudent de s'en tenir aux premières.

Il s'agira donc ici de s'efforcer à dépasser la représentation subjective pour mettre au grand jour les motivations et les intérêts sous-jacents de l'action.

L'activité électorale doit donc, dans cette perspective, être évaluée comme une action qui est rationnelle, instrumentale par rapport au système politique. Cette rationalité s'appuie sur des orientations différentes correspondant à des degrés de conscience plus ou moins élevés que WEBER répertorie sous quatre idéaux types.⁸

- Le comportement traditionnel ou l'acteur agit par coutume ou par habitude. Dans l'activité électorale ce comportement s'observe le plus souvent chez les électeurs qui ont une faible conscience du sens de l'orientation de l'action électorale. C'est le fait d'électeurs qui sont très conservateurs et très liés à la tradition ou le vote communautaire garde encore une certaine présence. Ces attitudes sont exprimées également par des acteurs qui sont très attachés idéologiquement à un parti, aux couleurs d'un parti et qui exécutent un vote rituel. Cette catégorie de citoyens qui votent par tradition (les vieux et les vieilles en général) entretient la stabilité constatée dans certaines zones dans l'orientation des choix. Ce sont le plus souvent les anciens, les villageois, et les « aliénés idéologiques ». Il convient donc ici de voir quelle part d'influence la tradition ou l'habitude a sur l'orientation du choix électoral des jeunes.
- Le comportement affectif s'élabore sur la base d'émotions et de sentiments. Très souvent les électeurs adoptent ce type de comportement par la force de séduction du candidat. Ainsi ils recherchent ou sont séduits par des qualités personnelles du candidat telles le charisme, la compétence et l'audace inspirés par celui-ci. En effet ces qualités attribuées à « l'élu » créent des affinités et des sentiments d'estime et de confiance entre l'électeur et son candidat de son choix. Les jeunes recourent très souvent à ce critère dans le choix de leur candidat. Ils

⁸ cité par R Aron in *Etapes de la pensée sociologique*- Paris, ed Galimard 1967 pp 551-554

aiment le leader « charismatique et audacieux » qui les galvanise, quelqu'un qui puisse susciter l'enthousiasme et qui crée l'espoir en eux.

A les écouter, ils indiquent toujours des hommes comme Sekou TOURE, Thomas SANKARA, John KENEDY. C'est donc le concept WEBERIEN de domination charismatique qui est ici utilisé. Le leader émerveille et s'impose surtout par son charisme.

- L'action rationnelle par rapport à une valeur qui exprime la conviction intérieure de l'acteur par rapport à une (ou des) valeur (s). C'est le cas de ceux qui votent par « devoir » ou de ceux qui votent pour exprimer leur « liberté » c'est à dire qui veulent se défendre un idéal juridique et politique. Il y a également parmi ceux qui exécutent ce type d'action, ceux qui votent par une certaine conception des « loyautés primaires » et qui se réfèrent à une valeur dans l'accomplissement de l'acte électoral. Ces valeurs (Jom, Njukkël, Kollère, Ndigël) orientent l'action et légitiment le choix. Ce qui peut être analysé comme une "contrepartie" de services rendus, de biens accordés (Njukkël) ou la manifestation d'une reconnaissance (Kollère) ou encore d'un certain sens de l'exécution d'ordres reçus d'autorités religieuses ou ethniques.
- L'action rationnelle par rapport à un but ou en vue d'une finalité bien perçue par l'acteur qui mobilise ainsi toutes les ressources et moyens dont il dispose pour l'atteinte de ses fins. Cette force de rationalité est également présente dans les mobiles de participation et d'orientation des choix électoraux.

En effet, le changement est devenu très souvent l'objectif ou la finalité essentielle qui justifie la participation des jeunes sénégalais et d'ailleurs d'une bonne part des votants "indépendants" c'est à dire des jeunes sans attaches partisans.

Par ailleurs, l'électeur qui se fonde également sur un programme ou un projet de société recourt à cette forme de rationalité.

Il s'agit donc dans cette étude de recourir au cadre théorique WEBERIEN pour l'explication des motivations du choix dans la mesure où cette démarche repose sur une logique politique rationnelle. Toutefois, ce schéma WEBERIEN ne prend pas en compte toutes les formes de comportements politiques notamment l'abstention.

Nous avons analysé l'abstentionnisme à partir d'autres catégories qui prennent en compte les logiques propres à cette catégorie.

Le cadre WEBERIEN est beaucoup plus adapté pour l'étude des motivations du choix que pour celle de l'abstention car celle-ci repose certes sur des logiques rationnelles, mais elle tire sa rationalité « ailleurs ».

En fait, le cadre théorique de Max WEBER se conçoit clairement dans la vocation qu'il donne à la sociologie à savoir : « (...) toute sociologie est compréhension et

interprétation de l'action humaine, c'est à dire du sens subjectif que les acteurs donnent à ce qu'ils font ou à ce qu'ils s'abstiennent de faire (...) »⁹ p 555

Les quatre idéaux types d'action et les rationalités auxquelles elles réfèrent répondent fidèlement à toute étude sociologique de l'orientation des choix électoraux. C'est pourquoi nous avons pensé que le recours à ce cadre théorique permet de saisir la totalité du sens du comportement électoral des jeunes en prenant en compte aussi bien les électeurs que de l'offre politique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

METHODOLOGIE

1.1 REVUE DE LA LITTERATURE

La littérature sur les comportements électoraux est fort variée.

Toutefois en nous voulant précis, nous nous sommes attelé à rechercher celle relative à la spécificité africaine et plus précisément celle sénégalaise. C'est le moment ici d'affirmer notre adhésion au propos de Jean NDJAMEN qui soulignait dans son étude¹⁰ à savoir la rareté et l'inaccessibilité des quelques travaux concernent les jeunes et la politique au Sénégal.

Cependant, nous avons lu quelques ouvrages généraux qui traitent du thème en général.

Très tôt, les sociologues et politologues ont cherché à comprendre ce qui détermine le comportement électoral : instruction ou non-instruction, participation ou abstention, orientation des choix et répartition des références.

On peut grossièrement opposer deux approches : la première, la plus ancienne, insiste sur la régularité des comportements électoraux et met en évidence le poids des communautés d'appartenance. Dans cette perspective le vote est à la limite prévisible. La seconde approche, plus récente s'appuie sur la baisse l'identification partisane pour avancer l'hypothèse d'un électeur « stratège » plus conforme à l'idéal démocratique.

Dès 1913, André SIEGFRIED publie son grand classique¹¹. L'auteur tente dans cette œuvre de mettre en évidence les facteurs explicatifs d'une certaine permanence dans les préférences électorales selon les zones géographiques. Cette stabilité des comportements politiques se vérifie aussi bien au niveau de la participation que dans l'orientation des choix.

Il s'est ici évertué à trouver les racines du comportement électoral dans la localisation des électeurs et dans la structure sociale de leur unité territoriale d'appartenance. Sa méthode est basée sur la corrélation spatiale entre des structures sociales géographiquement enracinées et la répartition des notes. Connaissant la complexité des phénomènes sociaux et politiques, l'auteur se méfie des explications trop systématiques et insiste sur le danger d'explication mono causale : « d'une façon générale (...), je me suis volontairement méfié de l'explication unique de la clef qui prétend ouvrir toutes serrures. Je crois au contraire que, dans cette matière complexe, il faut presque toujours recourir à un grand nombre de causes, dont aucune ne serait à elle seule suffisante, mais dont le faisceau apporté de précieuses clartés

¹⁰ NDJAMEN Jean, *Représentations et aspirations politiques des jeunes sénégalais de partis mémoire de maîtrise de sociologie, UCAD, décembre 1998*

¹¹ SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'ouest sous la III^{ème} République*. Paris, A Cdin ; 1913, 563 p

Ce modèle très axé sur la morphologie sociale qui sous-tend les comportements politiques accorde une importance majeure à l'explication par la dépendance sociale. Cette tendance qui sera ultérieurement appelée « Ecologie électorale » consiste ainsi donc à tenter d'établir des corrélations entre les préférences électorales et les caractéristiques économiques, démographique, culturelles et religieuses de cet espace.

L'utilisation des techniques de sondage qui se développent après la seconde Guerre Mondiale va permettre de préciser les déterminants du choix électoral. Les études américaines, aussi bien celles de Paul LAZARFELD que celles de l'école de Michigan confirment la régularité des comportements électoraux. Elles mettent en évidence la faiblesse de l'intérêt politique du citoyen mais aussi la stabilité de l'identification partisane. En France les travaux ont abouti à des résultats forts divers.

Dans son ouvrage¹², Philippe Braud essaie de répondre aux questions suivantes :

- - Quelles sont les catégories d'électeurs intéressés par le vote ?
- - Quels sont les conditionnements et influence qu'ils subissent ?

Dans cet ouvrage, Braud a certes apporté une très grande contribution à la compréhension du comportement électoral en général. Deux mythes principaux sont ici analysés : celui du suffrage –expression de la souveraineté et celui du « comportement rationnel » de l'électeur. Selon l'auteur ces deux concepts sont plus des principes que des faits réels effectifs. Il s'insurge contre le postulat du citoyen rationnel qui chercherait à faire prévaloir, par son vote, la meilleure prise en considération possible de ses intérêts particuliers car pour lui « l'électeur ne serait pas toujours très bien informé de ses intérêts réels et des meilleurs moyens de les faire prévaloir(...) »¹³ p 27 affirmation qui, du reste, demeure discutable.

En effet, il est vrai que si le concept de rationalité est le sens d'un ajustement des moyens aux fins, il apparaît que l'affirmation de l'auteur garde tout son sens. Cependant, et c'est là la question fondamentale, si cette notion est entendue dans un sens plus large (et utile certes), la rationalité d'une action ou d'un comportement résiderait alors dans la possibilité qu'on puisse émettre à son sujet un énoncé du type « l'individu X avait de bonnes raisons de faire l'action Y car... ». Ainsi la rationalité serait ici entendue dans un sens Weberien. Aussi la principale critique qui peut être adressée à Braud serait le caractère limité qu'il donne à cette notion de rationalité. Autrement dit un comportement électoral est toujours un comportement rationnel même si cette rationalité n'est pas toujours saisissable par nos catégories d'analyse.

D'autre part, dans son introduction, en parlant du « mystère du suffrage universel » pose la question de savoir « quelle est cette motivation puissante qui fait ce déplacement en même temps des millions d'hommes ? » p5

¹² 2 Braud P, le comportement électoral en France, Paris, PUF, 1973

¹³ SIEGFRIED, 1980, XXVII

En fait, considérer la participation massive aux élections comme un mystère contribue dans une certaine mesure, à supposer la non-participation comme normale ou même souhaitable et la participation comme exceptionnelle. Cette affirmation perd son sens si l'on sait que de tout temps les hommes ont manifesté un intérêt pour la gestion de la cité ou du bien public ; cette volonté de participation n'est pas née avec la démocratie, même si celle-ci lui a donné un cadre d'expression plus ouvert. Mieux encore et bien au contraire, c'est la non-participation d'une majorité qui devrait susciter réflexion et interrogation. Toutefois au-delà de ces quelques affirmations discutables et discutées, l'auteur a eu le mérite de restaurer le statut du citoyen dans le système démocratique et d'attribuer au suffrage universel ses fonctions essentielles à savoir : « garantir une participation minimale des citoyens à la vie publique » car selon lui « il est la meilleure concrétisation qui soit de la liberté politique analysée comme liberté-participation ; mais également il a souligné le rôle joué très souvent par les réseaux d'amitié et les relations sociales primaires.

Cette question sera reprise par un auteur africain, en l'occurrence Tessys D. BAKARY dans son étude¹⁴.

Pour cet auteur ivoirien qui a cherché à élucider comment et sur quelles bases s'est opéré le choix de l'électeur, le problème de la non-participation serait essentiellement favorisé par le fait que, en Afrique, les consultations ne seraient qu'une formalité.

Il faudrait donc, selon Tessys, restaurer les fonctions essentielles auxquelles sont destinées les élections à savoir le choix des gouvernants par les gouvernés. Il reprendra également une question soulevée par P. BRAUD à savoir l'invocation de relations sociales (voisinage, amitiés, parenté...) qu'il appelle « loyautés primaires » dans les choix politiques. L'auteur distinguera ainsi dans les comportements électoraux deux types de liens : des liens de nature politiques (parti, programme...) et des liens de nature non-politiques (liens sociaux).

Alain LANCELOT¹⁵, s'interroge quant à lui sur les motivations de ceux qui ne votent pas.

Il classe ces abstentionnistes en trois (03) catégories principales qui sont caractérisées par :

- - l'ignorance : elle est la catégorie la plus répandue selon l'auteur.
- - la paresse : elle caractérise ceux qui hésitent à faire les démarches nécessaires pour l'inscription sur les listes électorales ou qui s'inscrivent mais hésitent à aller faire la queue le jour du scrutin.
- - la troisième catégorie est composée des indifférents qui, pour leur part, ne se sentent pas concernés par les élections.

¹⁴ TESSYS D.B, Les élections législatives ivoiriennes de novembre 80 et le système politique : essai d'analyse des comportements électoraux centre d'étude d'Afrique Noire, Université de Bordeaux I, 1985

¹⁵ LANCELOT A, 1968, op cit

Après cette catégorisation des abstentionnistes, l'auteur passe à l'analyse et à l'explication de ce comportement. Il s'agit pour lui de voir si celui-ci révèle une hostilité ou simplement une indifférence par rapport au système politique.

A partir des raisons invoquées par les abstentionnistes, LANCELOT procède à l'analyse du phénomène l'abstentionnisme et l'explique par une insuffisante intégration à la société globale. Tout comme BRAUD, LANCELOT distingue deux formes d'abstention : l'abstention politique et l'abstention apolitique.

C'est à la suite de LANCELOT que Nonna MAYER et Pascal PERRINEAU¹⁶ vont étudier la participation politique sous toutes ses formes, notamment par le vote dans Les comportements politiques , Ce travail récent retrace l'évolution, fait l'état des travaux sur la question électorale et présente sous un angle critique les paradigmes des différentes Ecoles (Michigan Columbia, Ecologique...).

Les auteurs soulignent les limites respectives sociologiques et activiste (rationnel) d'une part, et leurs complémentarités d'autre part en soutenant que, si l'électeur est conditionné par ses appartenances sociales et par une offre politique limitée, il n'en demeure pas totalement assujéti. Ils analysent également l'abstention comme un comportement politique autonome, un choix stratégique et rationnel du citoyen face à une offre électorale qui lui est proposée. L'abstention ne sera interprétée ni comme une difficulté d'intégration à la société globale comme l'a montré LANCELOT, ni comme le signe d'une quelconque dépolitisation comme l'ont souligné P. BRAUD et Bakary D. TESSYS mais plutôt comme le résultat d'une plus grande exigence en matière d'offre électorale. Enfin, ils vont traiter du rôle essentiel et du poids des discussions informelles et des relations interpersonnelles sur la formation de l'opinion politique et plus généralement sur l'incitation à la participation électorale. S'il est vrai qu'il existe des écrits sur la question, il n'en demeure pas moins vrai que ce sujet n'a pas encore été largement étudié pour le cas du Sénégal. On peut certes citer quelques rares travaux qui, somme toute, demeurent difficilement accessibles.

Dans son étude¹⁷ Alioune GUEYE localise le comportement électorale à la croisée entre l'hypothèse des catégories socioprofessionnelles des formes de solidarité sociale et du facteur religieux. Pour l'auteur, la solidarité sociale et l'influence des appartenances socioprofessionnelles sont moins influentes et moins décisives que la religion qui, pour une large part, détermine le comportement électorale au Sénégal. C'est sans doute ce qui l'amène à parler pour le cadre de la société sénégalaise de la « confusion du nouvel ordre religieux avec le temporel et l'organisation sociale ». p25

En effet, Alioune GUEYE précise le rôle de ce qu'il appelle les « féodalités religieuses » sur les événements politiques au Sénégal et notamment dans les orientations des choix électoraux Il décrit des processus électoraux à forte détermination sociale et religieuse

¹⁶ MAYER N ,PERRINAU P.,les comportements Politiques Paris.A.Colin,1992,160 p

¹⁷ GUEYE A., Le comportement électorale au Sénégal mémoire de maîtrise de philosophie,UCAD, 1990

Saliou M'BAYE dans son article « le vote des femmes au Sénégal »¹⁸ met l'accent sur la détermination économique ou encore par le clientélisme de cette catégorie de citoyens. Pour cet auteur, l'affiliation des femmes aux partis politiques et par ricochet leurs choix électoraux s'expliquent par le soutien matériel et financier que les responsables politiques leur apportent à l'occasion de ces cérémonies sociales comme le mariage, le baptême ou les chants religieux. Selon S. MBAYE, le vote des femmes au Sénégal garde un caractère de « contrepartie sociale » ou de gratifications sociales transposées.

De telles études même si elles sont pertinentes en un moment donné de l'histoire politique du Sénégal méritent d'être revisitées car il faut le dire, même si les données que sont « le facteur religieux » et le « clientélisme électoral » survivent, l'offre politique et le contexte ont changé. Aussi est-il nécessaire de revoir leur pertinence et leur portée dans l'acte électoral du jeune sénégalais à l'orée du 21^e siècle.

1.2 HYPOTHESES DE RECHERCHE

Afin de mieux cerner les motivations du choix électoral des jeunes et les raisons qui sous-tendent l'abstentionnisme de cette même catégorie de citoyens nous avons posé, par réponse à chacune des questions de la problématique, quatre hypothèses principales.

La première hypothèse postule que parmi les jeunes ceux qui ont un niveau d'instruction élevé seraient plus enclins à accomplir leur devoir civique que les jeunes moins instruits d'une part ; et d'autre part ceux qui sont politiquement actifs (militants, sympathisants d'un parti) participeraient plus régulièrement que les « neutres » et les indépendants.

Selon cette hypothèse, le niveau culturel et l'identification partisane seraient des facteurs déterminants dont la présence ou l'absence aiderait à prédire la participation ou l'abstention.

La deuxième hypothèse soutient que d'une part l'identification à un homme et très souvent à une valeur (jom, njukkël, kollère, ndigël...) et d'autre part l'influence des loyautés sociales et des relations sociales constituent des facteurs essentiels justifiant la participation et légitiment le choix électoral.

La troisième hypothèse soutient que la non-participation des jeunes, e traduirait moins une indifférence qu'une insatisfaction aux plans social et politique.

Enfin, selon la quatrième hypothèse, la montée du taux d'abstention chez les jeunes ne traduirait pas une indifférence de ceux-ci à l'égard de la politique encore moins le signe de leur dépolitisation ; bien au contraire, elle serait le signe d'une plus grande exigence en matière d'offre politique, d'un plus grand réalisme politique consécutifs à la démocratisation de l'enseignement et au développement des médias.

¹⁸ MBAYE S., le vote des femmes au Sénégal, in Ethiopiques n°6, 1976

1.3 METHODOLOGIE

La présente étude a combiné les outils de l'analyse quantitative et de la recherche qualitative. Elle a comporté deux volets de recueil de données.

Il a été procédé, dans une première phase, à une enquête quantitative avec comme instrument principal un questionnaire dans le but de quantifier certaines informations.

En effet, il s'est agi de quantifier pour pouvoir dégager des tendances certes, mais également et surtout de déceler les variables pertinentes qui, corrélées entre elles, pourraient contribuer à expliquer certaines régularités ou certaines fréquences. Cette approche quantitative a été une tentative d'explication causale qui a permis de catégoriser les jeunes à partir de certaines caractéristiques.

1.3.3 Le questionnaire

Il a été le principal outil de recueil des données quantitatives. Les questions posées visaient à expliciter les raisons qui sous-tendent la non-participation chez les uns et les motivations du choix opéré par ceux qui exerçaient leur droit de vote. D'autres questions plus ouvertes ont servi à recueillir les opinions que les jeunes avaient du vote, et de la politique en général.

Le questionnaire a compris quatre volets : identification de l'enquête, activités politiques, participation électorale et des questions d'opinions.

La première partie consistait à identifier l'enquête. Des questions relatives à l'âge, l'ethnie d'appartenance, le niveau d'instruction ... bref, les caractéristiques bio-sociales de l'enquêté.

La deuxième partie pose effectivement la question des activités politiques de l'enquêté notamment son appartenance partisane, sa proximité idéologique ou politique à un parti et de sa participation à la vie politique en général.

La troisième partie est consacrée principalement au comportement de l'enquêté. Elle comporte deux rubriques : la première à ceux qui ont participé une fois au moins à des élections politiques ; la deuxième rubrique est destinée à ceux qui n'ont jamais participé à des élections politiques.

La quatrième partie comprend des questions d'opinions ouvertes destinées à recueillir les opinions de l'enquêté sur des questions politiques et sur leurs représentations de la politique, des institutions de l'activité politique et de l'avenir.

1.3.4 Les entretiens

Après l'enquête quantitative, nous avons procédé à une enquête qualitative à travers des entretiens libres-informels, des discussions « autour du thé » et d'entretiens plus organisés dits semi-structurés. Cette approche qualitative demeurerait indispensable pour une étude des motivations, c'est à dire un essai d'interprétation et d'analyse des comportements électoraux des jeunes à travers une démarche compréhensive.

Car, c'est comportement dépendent essentiellement des représentations que les jeunes ont des processus électoraux et du système politique en général.

En effet, l'avantage ici de l'étude qualitative est qu'elle permet non seulement d'approfondir et de compléter les données quantitatives mais aussi, elle permet de saisir les explications que les jeunes (et plus généralement les acteurs) prêtent à leurs comportements et la rationalité (ou la logique) qui sous-tend certaines réalités qui sont souvent mal perçues mais qui n'en demeurent pas moins significatives.

Ces entretiens, faut-il le souligner, ont eu lieu grâce à la collaboration de certaines personnes ressources des mairies d'arrondissements de la Médina et de Dieuppeul -Derklé et ont été enregistré sur magnétophone avec la permission des participants.

1.3.5 Traitement des données

Au moyen de l'ordinateur, avec le logiciel MACSS (Macintosh Statiscal system) nous avons regroupé les données de l'enquête quantitative sous forme de tableaux statistiques. Ces éléments nous ont permis de faire les analyses qui ont suivi.

Les données qualitatives (les entretiens) ont été traitées à partir d'un regroupement des termes qui reviennent souvent et qui apparaissent comme essentiels pour la compréhension du point de vue des jeunes.

1.4 : DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE

L'élaboration pratique de ce travail, d'ailleurs comme tout travail de recherche a nécessité des démarches qui vont de la conception du sujet à rédaction du rapport final.

Après la formulation initiale du sujet, nous avons recueilli les avis de plusieurs spécialistes de questions politiques et des professeurs de Sociologie notamment ceux du professeur de sociologie.

C'est dans cette logique nous avons entamé la recherche documentaire qui du reste sera poursuivie jusqu'à la fin de la recherche.

Après donc cette première étape qui nous a permis de faire le tour de la question à travers les travaux et les points de vue des spécialistes, mais aussi nous a permis de camper le problème, la deuxième étape fut celle des descentes exploratoires dont les objectifs principaux étaient le contact des personnes ressources morales et administratives et la reconnaissance des lieux des deux (02) sites respectifs : ce qui d'ailleurs nous a permis de faire des connaissances et des contacts qui seront capitales pour la suite de la recherche.

La troisième étape a consisté au pré-test du questionnaire initial ; lequel pré-test a permis la reformulation, la suppression ou la précision de certaines questions relatives à la participation électorale ; il convient de notifier que ce pré-test a été fait avec vingt (20) questionnaires dans chacun des deux sites.

Ainsi, après l'élaboration du questionnaire définitif, il a été procédé à l'enquête proprement dite qui se déroula du 8 juin 1999 au 20 juillet 1999 soit une durée de 43 jours.



L'approche que nous avons adoptée pour trouver les jeunes a consisté à aller aux lieux de fréquentations de ceux-ci. Pour les garçons il a fallu se rendre soit aux terrains de foot, aux sièges des ASC les week-ends, aux télécentres les soirs entre 18 heures et 19h30 ou encore dans les jardins publics. Pour atteindre les filles, il a fallu aller dans les centres de couture, dans les salons de coiffure et les télécentres et quelquefois dans les maisons.

En fait, cette démarche nous a permis d'aller trouver les jeunes là où ils se trouvent. Une fois dans ces lieux, seul le hasard a décidé de celui qui sera interrogé et celui qui ne le sera pas qui pourrait toutefois (lui aussi) assister à une discussion autour du thé. En d'autres termes, une fois sur le lieu d'enquête, le choix du jeune à interroger a toujours été fait au hasard.-

L'administration des questionnaires s'est fait quelquefois avec l'appui des camarades et a consisté tantôt à distribuer les questionnaires, tantôt à traduire les questions et à assister l'enquêté dans le processus de remplissage. Après ces phases relatives à l'étude quantitative, nous avons de concert avec les jeunes organisés des entretiens libres autour du thé pendant les week-end.

Ainsi trois entretiens avec des groupes différents ont été organisés des dimanches après midi dans chacun des deux sites (Médina, Dieuppeul).

Il est nécessaire de préciser que nous avons été amenés à solliciter le soutien de certains camarades étudiants du département de sociologie de l'Université Cheikh Anta DIOP pour l'opération d'enquête.

Du point de vue des difficultés, il faut avouer que l'enquête a eu lieu sans problèmes majeurs car d'une part les structures et l'administration locale ont mobilisé des personnes, des contacts pour soutenir l'étude ; d'autre part, les jeunes ont manifesté un réel intérêt pour l'enquête car, faut-il le dire, ce fut une occasion pour eux de s'exprimer et de donner leurs points de vue sur des questions politiques et de défendre ou expliquer leurs comportements qui souvent sont dénoncés sans qu'eux même puissent dire leur mot. L'intérêt qu'ils ont manifesté par rapport à l'étude et la disponibilité dont ils ont fait preuve durant l'enquête ont plus que facilité la bonne conduite de celle-ci et des entretiens qui ont suivi.

Cependant les rares difficultés ont été relevées à deux niveaux essentiels :

- au niveau de la recherche documentaire, la rareté des travaux portant sur le thème en général et des jeunes en particulier sont notoires même si on note un léger « retour » d'intérêt pour ce thème depuis quelques années. Des mémoires de maîtrise en sociologie à l'Université Cheikh Anta DIOP et à l'Université Gaston Berger consacré à ce thème en donnent un témoignage éloquent. Ainsi donc, par delà la rareté, signalons l'inaccessibilité de ces mêmes productions.

- Au niveau du contact avec les personnes administratives, un scepticisme a plané pendant quelques temps qui s'est traduit par des va-et-vient interminables avant l'instauration d'une confiance réelle entre les autorités et nous.

Ce scepticisme, il faut le dire, s'explique par la délicatesse du sujet et du contexte dans lequel s'est déroulé la recherche (période pré-électorale, débat sur le fichier

électoral, sur les fausses cartes d'identité). Toutefois, notons que l'étude dans son ensemble a bénéficié plus d'appuis, de soutien, et d'intérêt que « d'obstacles ».

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE : LES JEUNES ET LA PARTICIPATION ELECTORALE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

« Le mécanisme politique n'agit pas de lui-même.

Tout comme il fut à son origine fait par les hommes, il doit être manié par des hommes et même par des hommes ordinaires.

Il a besoin non de leur simple acquiescement mais de leur participation active (...) »

John Stuart MILL

Le gouvernement représentatif

Paris, Guillaumin, 1865, pp 81- 82

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Les données recueillies ont été affichées en tableaux de tris à plats et en tableaux à tris croisés. Les tableaux de tris à plats présentent les caractéristiques de la population étudiée et précisent la répartition de cette même population selon certaines variables. Cet ordre de tableaux permet donc de mieux voir la composition effective de l'échantillon selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle, etc. Les tableaux de tris croisés ont consisté à appréhender le comportement électoral du jeune à partir de certains

angles bien précis. Ils permettent de voir et de faire voir les rapports (ou corrélations) possibles ou effectives entre certaines variables. A partir de cette deuxième catégorie de tableaux, il est possible de passer à l'analyse du phénomène et à l'étude de l'impact de certaines caractéristiques sur le comportement électoral.

Tableau 1 : Répartition par âge de l'échantillon

DIEUPPEUL			MEDINA			ENSEMBLE		
Age	Eff	%	Age	Eff	%	Age	Eff	%
18 / 22	30	30	18 / 22	46	30,66	18 / 22	76	30,4
23 / 27	47	47	23 / 27	55	36,67	23 / 27	102	40,8
28 / 35	23	23	28 / 35	49	32,67	28 / 35	72	28,8
ToTaL	100	100%	ToTaL	150	100%	ToTaL	250	100%

Le tableau I nous informe sur la répartition par âge de la population enquêtée ce qui permet de percevoir la place qu'a toujours occupé et qu'occupe encore la jeunesse et particulièrement la classe d'âge (18 - 35ans) aussi bien au sein de la population sénégalaise et qu'au niveau de l'électorat potentiel du Sénégal.

Le dernier Rapport du recensement général de la population et de l'habitat publié en 1993 notait « **l'extrême jeunesse de la population sénégalaise** ». Laquelle jeunesse demeure incontournable dans tous processus d'appréciation ou de vulgarisation de quelque politique que ce soit .

Du point de vue de l'échantillon qui a ici été enquêté, l'extrême jeunesse réapparaît et conforte l'idée de la place dominante des jeunes. Ainsi sur les 250 jeunes enquêtés, 71,2% ont un âge compris entre 18et 27 ans contre seulement 28,8% qui sont âgés du moins de 28 ans. Nous pouvons ainsi avancer qu'il s'agit de citoyens qui sont, pour la plupart d'entre eux (vu leur âge), encore dans les études et la formation (élèves, étudiants), soit dans l'apprentissage ou l'exercice d'un métier ou encore dans le pur et dur chômage. Car, il faut le dire, l'âge n'est pas seulement une

donnée biologique c'est aussi un « marqueur social ». C'est donc dire qu'à partir de l'âge, l'on peut prédire une spécificité du comportement électoral des jeunes, mais aussi et surtout une spécificité du point de vue des motivations et des logiques qui sous-tendent ce comportement.

Ainsi, il apparaît que les jeunes sont reconnus comme un groupe social dominant et dont il tient compte pour tout projet social et politique. Car il s'avère qu'ils (les jeunes) restent des déterminants des « voix » au sein de l'électorat sénégalais.

Tableau 2 : Niveaux d'études des enquêtes

DIEUPPEUL			MEDINA			ENSEMBLE		
NIVEAUX	EFF	%	NIVEAUX	EFF	%	NIVEAUX	EFF	%
Primaire/ Elémentaire	15	15	Primaire/ Elémentaire	21	14	Primaire/ Elémentaire	36	14,4
Moyen/ collège	25	25	Moyen/ collège	37	24,67	Moyen/ collège	62	24,8
Secondaire	27	27	Secondaire	46	30,67	Secondaire	73	29,2
Supérieur	28	28	Supérieur	44	29,33	Supérieur	72	28,8
Non/ scolarisé	5	5	Non/ scolarisé	2	01,33	Non/ scolarisé	7	02,8
TOTAL	100	100	TOTAL	150	100	TOTAL	250	100

L'autre caractéristique frappante de la population interrogée est le fort taux de l'instruction scolaire avec un niveau assez élevé de formation. Ainsi, 97,20% sont instruits contre 2,8% seulement de non-scolarisé. Avec un taux de 58% d'enquêtés ayant fait les études secondaires au supérieur, la population composant l'échantillon est relativement assez « éclairé » avec près de 30% qui ont fait des études supérieures même si, pour le plus part du temps, ce niveau d'instruction n'est suivi ni par un travail salarié, ni par une participation active dans les processus électoraux.

En fait, ce degré acceptable d'instruction est consécutif à la politique de démocratisation de l'enseignement développée par le Sénégal depuis quelques années appuyé en cela par les Instructions Internationales.

Toutefois, l'accès de toutes les catégories sociales à l'école qui s'est traduit par un niveau élevé de scolarisation a une répercussion certaine sur la capacité de conceptualisation politique des jeunes les plus « cultivés » mais elle n'induit ni la promotion de l'auto emploi (ce qui aurait réduit le taux de chômage), ni une participation active dans la vie politique.

Les jeunes les plus instruits, notamment les lycéens et les étudiants ont certes une capacité de théorisation et de contestation élevée mais n'ont pourtant pas le taux de participation électorale le plus élevé. Ils sont d'ailleurs très portés vers l'abstention.

Ainsi, les jeunes enquêtés ont un âge moyen assez bas et un niveau d'instruction et de culture politique relativement élevé mais ne participent pas souvent aux élections politiques même si, on le voit plus loin, il garde un grand intérêt à la politique.

Tableau 3 : Appartenance partisane

DIEUPPEUL			MEDINA			ENSEMBLE		
Militant politique	Eff	%	Militant politique	Eff	%	Militant politique	Eff	%
OUI	28	28	OUI	38	25,33	OUI	66	26,4
NON	72	72	NON	112	74,67	NON	184	73,6
TOTAL	100	100	TOTAL	150	100	TOTAL	250	100

Le tableau III nous informe sur le militantisme ou mieux, l'engagement politique des jeunes de DIEUPPEUL et de la MEDINA.

La première remarque qu'il suggère est la distance que ces jeunes gardent par rapport aux partis politiques. Parmi les 250 jeunes enquêtés seules 66 sont militants d'un parti politique soit 26,40% de la population enquêtée : tandis que les 73,6 se déclarent « libres » ou « neutres » de toute formation politique. Cet enquêté d'autonomie ou d'indépendance politique s'en grande partie par la perte de crédibilité accusée par le personnel politique depuis quelques années, et par la dégradation de l'image de l'activité politique souvent définie par les jeunes comme une « politique politicienne ».

Du point de vue de la participation électorale. Cette distance ne devrait pas induire un recul de celle-ci car l'adhésion à un parti n'est pas un préalable à l'exercice du droit de vote qui est étendue à tous les citoyens indépendamment de leur appartenance partisane à condition de remplir certaines dispositions juridiques.

Cependant, ce fort taux de non-appartenance partisane présage de façon claire une certitude : chez les jeunes, l'identification partisane sera moins présente dans le choix électoral et sera voisine de la proportion des militants ; autrement dit, le choix électoral des jeunes en général se fera plus sur d'autres critères que sur celui de « l'identité partisane ».

Tableau 4 : Conception du vote chez les jeunes

DIEUPPEUL			MEDINA			ENSEMBLE		
LE VOTE EST...	EFF	%	LE VOTE EST	EFF	%	LE VOTE EST	EFF	%

DEVOIR	74	74	DEVOIR	101	67,33	DEVOIR	115	70
DROIT	22	22	DROIT	41	27,34	DROIT	63	25,20
Tous les deux	4	4	Tous les deux	8	05,33	Tous les deux	12	04,80
TOTAL	100	100	TOTAL	150	150	TOTAL	250	100

Comme souligné dans l'introduction Générale, les représentations que les jeunes ont de la politique et plus particulièrement la conception qu'ils ont du vote peuvent être déterminantes dans leur participation ou leur abstention même si, précisons-le, la connaissance de ces conceptions ne suffit pas pour permettre de prédire le comportement électoral des jeunes. En fait, il apparaît que 70% d'entre eux considèrent le vote comme un devoir. Voter dans ce sens est synonyme « d'accomplissement d'un devoir ». Ils sont ainsi très attachés au droit de vote et ont une conception très normative du vote. Le paradoxe est que cette forte proportion qui conçoit le vote comme un devoir ne vote presque pas – autrement dit, le vote comme accomplissement d'un devoir ne va pas de pair avec une participation élevée des jeunes aux processus électoraux. La question qui se pose alors est de voir si effectivement la conception que les jeunes ont du vote peut d'une façon quelconque expliquer leur comportement électoral.

En outre, il faut signaler que les jeunes ont tendance à considérer le vote soit comme l'exercice exclusif au droit du citoyen (25,2%), soit comme l'accomplissement pur et simple du devoir 70%. Et seulement 4,5% des interrogés le conçoivent aux frontières du droit et du devoir. Cette dernière catégorie, la plus infime certes, est la seule à considérer que voter c'est exercer son droit, c'est également accomplir un devoir civique. Les jeunes en général choisissent entre l'un ou l'autre caractère du vote.

Tableau 5 : La politique jugée par les jeunes

DIEUPPEU			MEDINA			L'ENSEMBLE		
L'activité Politique Est...	EFF	%	L'activité Politique Est...	EFF	%	L'activité Politique Est...	EFF	%
Très honorable	23	23	Très honorable	17	11,33	Très honorable	39	15,6
Honorable	18	18	Honorable	37	24,67	Honorable	55	22
Peu honorable	23	23	Peu honorable	37	24,67	Peu honorable	61	24,4
Pas du tout	36	36	Pas du tout	59	39,33	Pas du tout	95	38

honorable			honorable			honorable		
TOTAL	100	100	TOTAL	150	100	TOTAL	250	100

Le comportement électoral des jeunes, leur militantisme régressif reflètent le jugement ou la valeur qu'ils accordent à l'activité politique en général. Dans l'ensemble l'activité politique y est jugé de façon négative. La majorité des enquêtes soit 62,4% d'entre eux enlèvent tout honneur à l'activité politique contre seulement 37,60% qui estiment cette activité honorable. Ce qu'il convient également de noter et de noter et qui traduit la force avec laquelle les jeunes dévalorisent la politique. La proportion de ceux qui, de façon radicale, portent un jugement négatif sur la politique estimant qu'elle est une activité « **pas du tout honorable** » est de 38% des enquêtés. Cette catégorie des "radicaux" est supérieure aux 37,60% qui estiment la politique comme une « **activité honorable** ». Cette perception pas du tout positive du politique est conforme à la tendance décelée plus haute à savoir la démocratisation des jeunes par rapport à la politique en général et au part politique en particulier. Cette démarcation nous le verrons plus loin, ne signifie out de même un désintérêt, ni une indifférence des jeunes qui demeurent informés des questions politiques et qui s'« intéressent » à la politique quoique d'une autre manière. En effet, ils intéressent aux questions d'ordres politiques, prennent position et acceptent volontiers des débats politiques.

Tableau 6 : âge /participation électorale

AGE	18 - 22 ans	23-27 ans	28-35 ans	Total
participation élections politiques				
Jamais	60	53	28	141
Pas régulièrement	7	26	19	52
Régulièrement	8	24	25	57
Total	75	103	72	250

Ce tableau à tris croisés nous informe sur la participation électorale selon l'âge. Il classe ceux qui participent (régulièrement ou pas) et ceux qui n'ont jamais participé selon leurs classes d'âge respectives. Nous pouvons décrire les trois dimensions à savoir la régularité dans la participation, la participation irrégulière et la non-participation.

A la lecture de ce tableau VI, nous constatons que l'abstention des jeunes varie en sens inverse selon l'âge. Autrement dit, les moins âgés s'abstiennent plus souvent que leurs aînés. Ce qui donne à l'âge une dimension non négligeable pour la participation électorale. L'avancée sur l'échelle des âges traduit une maturité sociale et politique qui sous-entend une certaine prise de conscience du citoyen mais aussi

une acquisition d'une culture citoyenne et politique. Il est avéré que les 18 - 22 ans s'abstiennent plus souvent que les 28 - 35 ans. Ainsi nous constatons qu'à la première tranche d'âge (18 - 22 ans) le taux d'abstention est le plus élevé allant jusqu'à 42,55% des abstentionnistes ; Dans la tranche d'âge intermédiaire (22 - 27) ce taux accuse une relative baisse qui le porte à 37,58% pour ne représenté à l'arrivé que 19,86% dans la tranche d'âge des 28 - 35 ans.

Quant à ceux qui participent aux élections politiques nous en décelons deux (02) catégories : les réguliers et les irréguliers. L'irrégularité dans la participation caractérise toutes les tranches d'âges certes, mais la plupart (58%) de ceux qui vote de façon « irrégulière » se recrute dans la tranche d'âge des 23 -27 ans. En effet, ces néophytes, ces " nouveaux" qui sont invités ou introduits soit par des amis, soit par curiosité vont vite découvrir l'abstention occasionnelle (ou la participation occasionnelle) en ne votant que quelque fois et souvent ne votant qu'une seule fois si le dessus ne se réalise pas il se décourage. Contrairement à l'abstention qui domine ou fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des âges, la régularité dans la participation quant à elle augmente selon qu'on progresse sur cette même échelle d'âge. Autrement dit, si les 28 - 35 s'abstiennent moins souvent au x élections politiques, ils participent plus régulièrement que toutes les autres classes d'âges. Ainsi, le taux de régularité dans la participation s'élève progressivement avec l'âge et passe de 14,03% pour les 18 - 22 à 42,11% pour les 23 - 27 ans pour enfin atteindre le taux maximal de 43,86% avec la tranche d'âge 28 - 35 ans.

Tableau 7 : Appartenance partisane/ participation électorale

Appartenance partisane participation élection Politique	OUI	NON	NRP	TOTAL
JAMAIS	15	126	—	141
PAS Régulièrement	18	41	—	59
Régulièrement	33	17	—	50
TOTAL	66	184	—	250

Le tableau ci dessus explicite les rapports qui peuvent exister entre l'appartenance partisane et la participation électorale. S'il est vrai que les deux faits ne sont pas nécessairement liés, il s'avère que la participation électorale demeure pour une large par un dialogue, un minimum de confiance entre le personnel politique et l'électeur ;

si cette confiance est rompue, l'adhésion aux partis sera moins effective chez les jeunes et la participation électorale n'en sera que fortement atteinte

Le premier constat que suggère ce tableau est la relation entre l'appartenance partisane et participation politique. Il ressort que 89,96% de ceux qui n'ont jamais participé à des élections politiques ne se réclament d'aucun parti et d'aucune obédience idéologique. D'autre part, 66% de ceux qui votent régulièrement s'identifient à un parti politique.

Toutes ces données confortent l'idée de l'étroitesse des rapports entre appartenance partisane et l'activité politique ou encore la détérioration des relations entre les organisations politiques et les jeunes. Car, il faut le dire, le votant ne peut choisir ou ne peut donner sa "voix" que parmi les candidats présentés par ces mêmes partis politiques. Les plus réguliers se recrutent ainsi chez les jeunes les plus politisés et les militants politiques.

Tableau 8 : participation élections politiques/ élections sociales

Participations élections Sociales Participation Election politique	jamais	Rarement	souvent	TOTAL
JAMAIS	14	30	97	141
PAS régulièrement	3	13	43	59
Régulièrement	5	5	40	50
TOTAL	22	48	180	250

Le tableau VIII permet de mieux cerner les dimensions politiques de l'abstention mais aussi la différence dans les conceptions des jeunes entre élections politiques et élections sociales *.

Au regard du tableau deux constats majeurs s'imposent : la première remarque est le contraste au niveau de la participation qui varie selon qu'il s'agit d'élections politiques ou qu'il s'agit d'élections sociales. Ce contraste au niveau de la participation est lié à une différence dans la perception que les jeunes ont des deux formes de scrutin.

Ainsi, des 141 jeunes qui n'ont jamais participé à des élections politiques, 97 d'entre eux (soit 68,80%) participent souvent à des élections sociales. C'est donc des citoyens qui participent volontiers et « souvent » aux élections sociales et qui

s'éloignent s'il s'agit d'élections politiques. Cette attitude est fortement liée à l'image qu'ils ont de la politique et de leur conception « normative » du « vote politique ». Pour les jeunes, les élections politiques sont souvent très contraignantes, sources de conflits entre amis et voisins qui peuvent du point de vue politique, avoir des opinions et des intérêts divergents ; lesquels conflits peuvent conduire à des batailles rangées très sérieuses ; tandis que le « vote social » est moins contraignant, plus relaxe, moins démagogique et plus transparent. L'image que les jeunes ont du personnel politique commande en grande partie leur comportement dont le « sens » est mal perçu.

* *élections sociales* : élections organisées dans le cadre d'une association, d'un club, d'un groupement, d'un syndicat, à l'école ...

Le second constat qui ressort de la lecture de ce tableau VIII est la quasi-présence des électeurs ayant au moins voté une fois à des élections politiques dans les élections sociales.

Ainsi, 90 % de ceux qui ont moins participé une fois à des élections politiques participent souvent à des élections sociales. La fréquence de participation aux élections politiques favorise l'acquisition de ce que l'on pourrait appeler « une culture du vote » qui se traduit par une présence massive des électeurs politiques dans les élections sociales même si, faut-il le préciser, l'inverse n'est pas évident.

Enfin apparaît une proportion non négligeable représentant près du dixième des enquêtés qui n'ont jamais participé ni à des élections politiques, ni à des élections sociales. Cette catégorie représentant 9,93% des jeunes interrogés constitue un noyau qui se caractérisent par un manque de « culture du vote » ou de culture civique qui ne sont pas familiers à cet acte aussi bien dans le cadre politique que dans le cadre social. Cette population de citoyens représente ceux que Lancelot appelle « abstentionnistes apolitiques¹ » qui se caractérisent souvent par une indifférence par rapport aux choses publiques (à la gestion du bien public) car, au-delà de la dimension politique, il faut analyser la dimension sociale de l'abstentionnisme.

Tableau 9 : Occupation professionnelle/ participation a des élections politiques

participations élections Politique Profession	jamais	Rarement	souvent	TOTAL
ELEVE ETUDIANT	54	10	15	79
EXERCE UN METIER	21	16	8	45
EMPLOYE SALARIE	28	17	24	69
INFOMEL	6	3	1	10
SANS EMPLOI, CHOMEUR	32	13	2	47
TOTAL	141	59	50	250

Ce tableau pose effectivement la problématique de la participation électorale selon la profession du jeune citoyen. Contrairement à une idée très répandue qui soutient le parallélisme entre le niveau d'instruction (ou niveau culturel) et la participation, le tableau ci-dessus montre tout le contraire. Selon c'est données recueillies, le plus

fort taux d'abstention se note au niveau des élèves et étudiants. En effet, cette partie « éclairée » de la jeunesse participe moins souvent que les autres jeunes. Ainsi 68,35 % des élèves et étudiants interrogés n'ont jamais participé à des élections politiques ; ils sont suivis en cela par les chômeurs et les sans emploi dont les 68,05% n'ont également jamais voté. Les pratiquants du secteur informel occupent le 3eme rang des plus forts taux d'abstention électorale. En contrepartie, la proportion des employés salariés abstentionnistes est la plus basse avec un pourcentage de 40,57 %. Par ailleurs, les élèves étudiants, même s'ils se battent le record des abstentions votent régulièrement une fois initiés au rite électoral. Parmi les 25 étudiants ayant au moins participé une fois à des élections, 60% d'entre eux ont régulièrement voté depuis leur première participation électorale. Cependant il faut garder à l'esprit que les salariés gardent le taux d'abstention le plus bas et battent le record quant à la régularité dans la participation électorale. Ainsi sur les 41 salariés enquêtés qui ont au moins une fois participé à des élections politiques, les 58,53 % ont régulièrement exercé leur droit civique.

Les sans-emploi / chômeurs et les pratiquants du secteur informel ont les taux de régularité les plus bas qui sont respectivement de 13,33 pour les premiers et de 25 % pour les pratiquants de l'informel. Ils participent moins régulièrement que les employés/ salariés, les exerçants de métier et les élèves /étudiants. Les taux de participation les plus élevés se notent chez les travailleurs car 57,01% d'entre eux ont au moins participé une fois à des élections, suivis en cela par les exerçants de métier avec un pourcentage de 53,32%.

L'emploi, l'exercice d'un métier et dans une moindre mesure le niveau d'étude semblent déterminants pour la participation électorale des jeunes. Autrement dit, le statut social, le niveau d'intégration économique et sociale ou encore l'acquisition d'une certaine « sécurité sociale » semblent encourager la participation et la régularité dans celle-ci tandis que le chômage et le sous emploi des jeunes sont synonymes d'une certaine " insuffisance" d'intégration à la société et donc qui peut être un facteur de blocage de la participation sociale.

Tableau 10 : conception du vote/ Participation électorale

conception du vote Participation à des sélections politiques	Exercice d'un DROIT	Accomplissem ent d'un DEVOIR	Tous les DEUX	TOTAL
JAMAIS	20	116	5	141
PAS REGULIEREMENT	36	16	7	59
REGULIEREMENT	7	43	0	50
TOTAL	63	175	12	250

La lecture de ce tableau nous ramène à la remarque notée plus haut relative au paradoxe" lié au contraste entre la conception normative du vote chez les jeunes et le fort taux d'abstention noté dans cette même catégorie de citoyens. En effet, 82,27% des abstentionnistes considèrent l'action d'élire comme « l'accomplissement d'un devoir » et plus généralement 70 % des jeunes enquêtés ont la même conception du vote.

Par ailleurs, il apparaît que 88,89 % de ceux qui considèrent le vote comme un « simple droit » ne votent souvent pas ou votent de façon irrégulière pour la plupart du temps.

L'autre constat qui s'impose de ce tableau est que la plupart soit 86 % de ceux qui votent régulièrement se recrutent dans les rangs de ceux qui disent que voter c'est « accomplir un devoir civique ». Ainsi, la conception que le jeune a du vote, même si elle ne détermine pas le comportement électoral de celui-ci, semble l'orienter de façon non moins importante. Si la majeure partie de ceux qui s'abstiennent pensent que le vote est un « devoir », il s'avère également juste que la plus grande part de ceux qui votent régulièrement partagent cet avis.

Tableau 11 : Participation électorale/ valeur de la politique/ vision de l'avenir

VISION DE L'AVENIR	PARTICIPATION ELECTIONS POLITIQUES	JAMAIS		PAS REGULIERMENT		REGULIERMENT		TOTAL	
	JUGEMENT DE LA POLITIQUE	+	-	+	-	+	-	+	-
	OPTIMISTE		22	24	17	17	20	9	59
PESSIMISTE		20	53	7	9	4	14	31	76
SANS OPINION		4	18	-	9	1	2	5	29
TOTAL		46	95	24	35	25	25	95	155

Le tableau ci-dessus analyse le comportement électoral des jeunes selon deux axes : le jugement que le jeune porte sur la politique et la vision de l'avenir de ce même jeune.

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction générale, le comportement motivé dépend à la fois des représentations, de la conception mais aussi et surtout de la valeur (positive ou négative) que l'individu attache à l'objet ou à la situation dans laquelle son action est sollicitée.

De ce fait, la première remarque qui s'impose est que la plupart de ceux qui sont optimistes quant à l'avenir (54,13%) ont un jugement positif de l'activité politique. Autrement dit une vision en "rose" de l'avenir est souvent accompagnée d'une appréciation ou d'une valorisation positive de la politique telle qu'elle se pratique au Sénégal. On peut sans grands risques d'erreurs supposer que ce soit là un point de vue des militants ou des personnes proches des formations politiques. Par contre 71,02% des jeunes qui sont « découragés » et qui portent un regard pessimiste sur

l'avenir ont des jugements très négatifs sur le personnel et l'activité politique sénégalais.

Cette dévalorisation de la politique n'est pas seulement le fait des jeunes "pessimistes" car 62% de l'ensemble des jeunes interrogés estiment que la politique est le domaine du « mensonge et de la supercherie » et refusent ainsi tout honneur à cette activité sociale. En outre cette dévalorisation de la politique est plus énergique chez les jeunes qui n'ont jamais voté, qui d'ailleurs manifestent une parfaite désaffection pour cette « sale activité ». (L'expression est d'un enquêté).

En fait, plus des 2/3 d'entre eux, c'est à dire 67,30% qualifient la politique telle qu'elle se pratique au Sénégal de « politique politicienne ». C'est moins un jugement de l'activité politique en tant que telle que celui du personnel politique sénégalais et d'une « certaine façon » de faire de la politique.

Notons toutefois que la régularité dans la participation s'observe aussi chez certains pessimistes qui votent pour «changer les choses, changer le pays ». Ils espèrent selon un d'entre eux « un changement et une amélioration de nos conditions de vie ».

L'autre remarquable qui se lit sur ce tableau est la combinaison relativement élevée soit d'un optimisme, d'une valorisation de la politique et d'une participation politique soit d'un pessimisme d'une dévalorisation de la politique et d'un abstentionnisme conséquent.

II CHAPITRE. 4 : LA PARTICIPATION ELECTORALE DES JEUNES

Depuis quelques années, la participation politique des jeunes sénégalais a connu quelques revirements et des « crises » périodiques. Ces changements ont été interprétés comme les signes d'une crise globale du politique : crise de l'Etat (désengagement, privatisation...), , crise des partis politiques (nomadisme politique), crise économique et sociale (chômage, pauvreté ...)

Cette dégradation accélérée de l'image de l'activité politique n'a pourtant pas poussé le taux d'abstention à 100 % ; Autrement dit, malgré ce contexte et ces problèmes, certains citoyens, et en particulier certains jeunes, participent encore aux consultations électorales organisées au Sénégal.

En effet, sur les 250 jeunes enquêtés, 43,6 % d'entre eux ont participé au moins une fois à des élections politiques. Ils convient donc ici de voir qui participe et sur quelle base se fonde cette participation qui du reste, implique toujours des choix à des niveaux multiples.

2.1 QUI PARTICIPE ?

La participation électorale n'est pas le fait d'une catégorie précise de jeunes car, en réalité, toutes les couches sociales y sont représentées même si cette « représentation » obéit à certaines caractéristiques sociales.

Au niveau de la participation électorale des jeunes, il est possible de dessiner certaines tendances et de montrer que certains jeunes sont plus enclins à la participation électorale que d'autres. En effet le taux moyen de participation chez les 250 jeunes enquêtés est de 43,6 %. Le premier facteur explicatif de ce taux est l'âge.

En effet, selon les données recueillies, le taux d'abstention diminue progressivement au fur et à mesure que l'on avance sur l'échelle des âges. Autrement dit, parmi les 141 abstentionnistes enquêtés 60 ont un âge compris entre 18 –22 ans, l'abstention régressant au fur et à mesure que nous passons d'une classe d'âge à une autre. Par contre la régularité dans la participation augmente selon la maturité. Les plus jeunes participent moins souvent alors les plus âgés (28-35 ans) conservent le taux de régularité le plus élevé soit 43,8 %.

La participation électorale des jeunes est donc liée à l'âge, c'est à dire au degré de maturité et de conscience citoyenne du jeune.

Un autre élément important est le jugement que le citoyen porte sur l'activité politique ou encore les rapports que le jeune entretient avec le personnel et les partis politiques ; en fait, la plupart de ceux qui ont au moins voté une fois, soit 87,15 % d'entre eux ont un jugement positif de l'activité et du personnel politique. Ils la considèrent comme une activité au moins « honorable ».

Au fort taux de réprobation et de dévalorisation de la politique s'allie un fort taux d'abstention noté chez les jeunes. Les deux taux sont respectivement de 56,40 % pour les abstentions et de 62,40 % pour la répulsion de l'activité politique.

La congruence entre le taux de participation et le taux de valorisation de l'activité politique laisse présager que presque seuls les jeunes militants et les sympathisants des formations politiques participent aux élections politiques. Ces activistes combinent une valorisation de la politique et un haut degré d'optimisme sur l'avenir. Ceux qui allient ces deux faits sont les plus réguliers dans la participation électorale et représentent 40 % des « réguliers ». Ils expriment une forte désapprobation à l'égard des abstentionnistes. Selon un des enquêtés : « qui s'abstient s'annule ». Pour un autre régulier, « s'abstenir c'est rompre la solidarité ou, plus passivement se considérer comme à part ».

Ainsi donc, d'autres jeunes participent en réaction à l'abstention dans le souci de faire entendre leur « voix » même si parfois, ils doutent que cette « voix » serve à quelque chose.

Toutefois, ils estiment très souvent que le vote contribue à manifester ou à consolider une certaine solidarité avec « les autres », avec le groupe ou la société. C'est donc la dimension subjective affective et intégrative du « rite » électoral qui est ici valorisée.

Enfin, l'autre facteur explicatif est le statut socioprofessionnel. Les salariés viennent en tête aussi bien pour le taux de participation que la régularité dans la participation ; suivis en cela par ceux qui exercent un métier. Tandis que les chômeurs, les sans – emplois et les élèves/étudiants ont des taux de participation très bas et donc s'abstiennent plus souvent. C'est moins le niveau d'études (ou niveau culturel) que le statut social (statut professionnel) qui entre en première et qui reste déterminant

pour la participation. Les participants chez les jeunes se caractérisent donc essentiellement par l'âge, l'affiliation politique ou partisane et le statut socio professionnel. Le jeune chômeur pense moins aux élections qu'à un éventuel travail qu'il a tout le mal à trouver.

2.2 LES FACTEURS FAVORISANT LA PARTICIPATION DES JEUNES

2.2.1 L'enjeu des élections

Les élections politiques ne sont pas interchangeable, les variations des taux de participation et les sondages en ont donné des témoignages certains. Elles sont d'inégales importances aux yeux des électeurs.

A ce propos, cette remarque est assez classique et a été depuis longtemps confirmée par les travaux antérieurs consacrés à la participation électorale en général. Toutefois, il demeure nécessaire de la présenter et de montrer sa validité ou non pour le cas des jeunes sénégalais.

En effet, l'élection présidentielle est classée en tête par les taux de participation qu'elle enregistre par rapport aux autres de consultations ; en second lieu se placent les élections municipales et communales qui sont les plus proches de leurs préoccupations quotidiennes. Ce sont donc les deux consultations les plus mobilisatrices car les électeurs, en particulier les jeunes, se sentent moins concernés par les législatives et les sénatoriales.

Cette remarque classique reste donc valable pour les jeunes aussi qui adoptent la stratégie de l'abstention périodique selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre forme de consultation. Par ailleurs les critères de choix ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'élire le chef de l'Etat ou qu'il s'agit de choisir le maire d'arrondissement. Les élections sans enjeu national font beaucoup plus intervenir le rôle des relations parentales, des affinités interpersonnelles ou des « solidarités primaires » (selon l'expression Bakary D. TESSYS) que d'autres critères objectifs. Ici, la proximité sociale est beaucoup plus déterminante que la proximité idéologique ou politique. En fait, les élections se jouent à la base où les relations entre les élus et les électeurs sont plus étroites et immédiates. Ainsi, l'intervention des amis, parents et voisins demeure un atout majeur pour les candidats. Et le plus souvent ce sont les « fils » du quartier qui sont investis ; Il s'agit d'élire des « notables locaux ». Et pourtant, chez ces mêmes jeunes la compétence du candidat sa capacité présumée à régler des problèmes sociaux (chômage, pauvreté), sa crédibilité extérieure, son charisme et son audace sont autant de facteurs qui souvent président au choix et au soutien politique qu'ils accordent à l' élu s'il s'agit d'élections présidentielles. Et ce sont ces mêmes caractéristiques qui leur ont fait "approuver" A. WADE en 1988, DJIBO. L. KA en 1998 et qui expliquent leurs adhésions récentes l'A.F.P de Moustapha NIASSE. Selon donc l'enjeu des élections (locales ou présidentielles) la participation des jeunes varie et les critères de choix changent. C'est un fait qu'il convenait de rappeler et de confirmer pour le cas des jeunes sénégalais en particulier.

2.2.2 L'offre politique

D'une élection à l'autre les partis qui sollicitent les suffrages des citoyens évoluent. Des partis naissent ou meurent, progressent ou déclinent, fusionnent ou se

disloquent, passent du gouvernement à l'opposition ou l'inverse. Cette dynamique même influence la participation et le choix des électeurs, en particulier celui des jeunes.

En effet cette catégorie sociale avec un fort potentiel contestataire, présente somme toute un désintérêt marqué à l'égard des organisations politiques et de la politique traditionnelle qu'ils qualifient de « politique politicienne ». Ils se caractérisent par le refus de toute allégeance à une famille politique.

Moins contraint par le jeu des pesanteurs partisanes et idéologiques, rendu à son libre arbitre par la disparition des structures traditionnelles d'encadrement, le jeune sénégalais affirme par son comportement électoral, une autonomie croissante et module ses choix à partir d'une évaluation entre les problèmes et la capacité présumée des candidats à apporter des solutions adaptées et adéquates. Il s'avère donc que le facteur le plus déterminant pour la participation des jeunes demeure l'offre politique qui englobe aussi bien le programme proposé que les candidats en lice. Le jeune choisit soit un programme, soit un candidat et fonde souvent son choix sur le deuxième terme.

Si donc les jeunes ont moins tendance que les vieux à se positionner ou à se déterminer sur la base d'identité partisane, encore moins sur la base de solidarités primaires, il faut préciser que leur participation est très liée à l'offre politique qui leur est proposée. La distance prise par les jeunes à l'égard des formations politiques ne les dispense tout de même pas du droit de participer aux consultations électorales. Cependant, leur participation se fonde rarement sur les partis politiques que sur les qualités personnelles des candidats. Les jeunes sont plus sensibles à une modification de l'offre électorale et à la présentation de candidats « audacieux » et « charismatiques ». Ils se réfèrent moins au programme qu'à la personnalité que dégage le candidat.

Leur « réconciliation » avec une partie du personnel politique prédit une plus forte participation de cette catégorie de sénégalais aux élections présidentielles de l'an 2000. Ce retour « en rush » a été relativement noté aux élections législatives de mai 1998 et se confirmera de façon plus décisive aux consultations de l'an 2000.

Faut-il le dire, à la base de ce « retour » des jeunes se trouve le fait de la recomposition du champ politique sénégalais avec la naissance de nouveaux partis et l'émergence de nouvelles figures aussi « charismatiques » qu'audacieuses au sein de l'opposition sénégalaise. Cette recomposition du champ politique sénégalais modifie et enrichit l'offre politique traditionnelle. Les jeunes, entretenus par une certaine « fougue » apprécient généralement le candidat qui défie, dénonce l'autorité en place et qui prône et symbolise le changement. L'espoir que fait naître le candidat et sa capacité présumée à apporter les changements social et politique tant attendus par les jeunes sont autant de facteurs qui incitent les jeunes à la participation certes mais qui orientent également leurs choix électoraux.

Le candidat Abdoulaye WADE mobilise les masses et les jeunes en particulier par son audace et son courage politique, son charisme et ses promesses de changement en 1988 ; ses « entrées » ultérieures au gouvernement ont usé son arme et réduit sa crédibilité ce qui entraîna un découragement des jeunes en général.

Ces mêmes qualités et le même mot d'ordre de changement repris par Djibo KA avec sa « clef du changement » ont engendré pratiquement les mêmes effets ce qui lui valut une 3e place dans les six premiers mois de son parti. L'autre fait marquant est que l'attribution des mêmes qualités d'audace et de courage politique à Moustapha NIASSE a expliqué le rush de beaucoup de jeunes dans ce parti et ont encouragé certains qui n'avaient jamais voté à s'inscrire sur les listes électorales.

Tous ces exemples participent à montrer l'influence prépondérante que la personnalité du candidat peut exercer sur les jeunes et à les inciter à participer aux élections politiques.

Ainsi, il apparaît que le candidat est perçu comme symbole du changement, porteur d'espoir.

A cet égard, un des entretiens que nous avons menés à Dieuppeul est révélateur : « pour moi ce qui est important, c'est ce que dégage le personnage (...) qu'il soit honnête et audacieux. Il faut qu'il ose dénoncer les injustes et leurs pratiques afin de tenir un discours de vérité au peuple, c'est à dire seule condition que le peuple puisse lui faire « confiance » pour un autre enquêté le candidat idéal doit agir » allure d'un président de l'autorité et de la fermeté pour ne pas se laisser acheter (...).

Si les qualités personnelles du candidat ne suffisent pas pour lui garantir la victoire, elles demeurent néanmoins déterminants pour l'obtention des suffrages d'une très grande majorité des jeunes.

En demandant aux jeunes interrogés de classer les trois (03) personnalités politiques sénégalaises et deux (02) références politiques étrangères les résultats obtenus sont éloquents. Au Sénégal Moustapha NIASSE, Landing SAVANE et Djibo KA sont les cités tandis que pour les personnalités étrangères Thomas et Nelson MANDELA sont les références indiscutables pour les jeunes qui ont été enquêtés

Les autorités politiques les plus fréquemment cités ont des caractères communs : ils ont au moins une fois contestée un ordre établi et exprimé un refus quelconque ils ont également, chacun pour sa part, fait preuve de courage politique, d'audace et sont pour la plupart charismatiques. Ce n'est donc pas les appartenances idéologiques et politiques des hommes politiques qui influencent les jeunes et favorise leur participation.

En définitive, il faut souligner que si les modes de scrutin et la nature des enjeux entraînent des variations du point de vue de la participation électorale, la participation des jeunes est quant à elle, principalement dépendante de l'offre politique, c'est à dire aux programmes ou aux candidats qui leurs sont présentés et à l'espoir que ceux-ci suscitent en eux.

2.3 LES DETERMINANTS ET LES MOTIVATIONS DU CHOIX ELECTORAL DES JEUNES

Les études classiques de la participation électorale ont très souvent analysé le comportement électorale comme un comportement déterminé par des variables lourdes : âge, appartenance confessionnelle, appartenance socioprofessionnelle...

Même si un courant récent a ouvert la voie sur l'électeur stratégie cette issue n'est pas suffisamment explorée.

Dans cette perspective il s'agit plus d'analyser le comportement soutenu par des motivations conscientes et rationnelles que par des déterminations sociales même si, comme le soulignait Alain LANCELOT « *le comportement électoral est un comportement sollicité(...)instrumental vis-à-vis du système politique* ». Autrement dit, aussi bien la détermination que l'insubordination sont effectives dans le comportement électoral de cette catégorie de citoyens.

2.3.3 Les déterminants sociaux du comportement électoral du jeune

L'identification à un groupe social, à une catégorie sociale ou à une organisation politique est effective chez les jeunes et peut déterminer certains comportements sociaux de ces derniers. En effet une bonne partie c'est à dire 66 % des participants réguliers affirment leur identification à un parti politique.

Dans ce cas précis, le jeune au moment de mettre son bulletin dans l'urne se comporte avant tout en tant que membre d'un groupe de nature politique ou sociale. Ainsi, la plupart des enquêtés qui votent régulièrement s'identifient à leur parti politique au moment des discussions politiques et au moment du vote. C'est donc ici l'intervention du lien le plus fort sur le plan politique qui unit l'électeur à un parti et par-là même au candidat présenté par ce parti. En s'identifiant au parti qui est le sien, le jeune ne se soucie ni du programme proposé par le parti, ni des qualités personnelles dudit candidat. C'est le lien politique et idéologique qui est ici prédominant. Le jeune militant politique vote pour le candidat en raison de son étiquette et non de sa personnalité réelle même si quelquefois on note quelques « votes sanctions » en formes d'expression de désaccord et en guise de sanctions politiques au parti.

Les rares jeunes qui militent dans un parti politique votent très souvent et plus régulièrement pour leur parti et moins pour le candidat.

L'autre forme de détermination à laquelle sont sujets les jeunes est celle liée à une forme de solidarité sociale et confessionnelle.

Dans ce cas, et à l'égard du candidat, s'exprime une attente de biens politiques ou non politiques que lui seul est censé pouvoir satisfaire. C'est cette forme de détermination que d'aucuns ont appelé par « clientélisme politique ». Cette attitude est certes notoire chez les jeunes qui sont prêts à « vendre » leurs voix contre un emploi, une bourse d'études ou une somme dérisoire. Ce phénomène est réalité certes, mais réalité superficielle ou effective ?

En fait, accorder un bien et un service est vérifiable mais il demeure dans le « secret des dieux » si le « partenaire » a respecté le pacte et envoyé la contrepartie. Car il est presque impossible de prouver si l'électeur au moment du vote a effectivement voté pour celui qui l'a « payé ».

En effet, les jeunes avouent sans complexe avoir très souvent reçu « quelque chose » d'autorités politiques mais qu'ils se sont souvent refusés à exécuter de tels actes en votant ainsi soit pour un autre candidat ou en mettant un bulletin nul dans l'urne : ils joueraient ainsi le jeu sans jouer « franc-jeu ».

Il s'avère juste qu'il y'ait eu intention de corrompre ou tentative d'« achat de voix » mais l'effectivité reste toujours difficile à prouver.

Le clientélisme politique des jeunes ne serait pour ces mêmes jeunes, qu'un tremplin, un moyen pour acquérir du « fric » nous disent-ils puisque selon un de nos enquêtés : « c'est l'argent de nos parents (...) qu'ils nous donnent notre part. Une fois dans l'isoloir je sais ce que je fais car pas d'autre témoin excepté Dieu. »

Ce clientélisme des jeunes pour « s'enrichir » ou pour « profiter » de la campagne et des élections n'est qu'une stratégie de lutte contre la pauvreté et le chômage dans lesquels ils se trouvent.

La campagne électorale et les élections sont des moments privilégiés pour eux de « souffler ».

Par ailleurs, il convient de préciser que ce clientélisme n'est pas le fait des seuls jeunes car beaucoup d'autres chefs de familles échangent leurs voix et parfois celles de leurs progénitures contre des sacs de riz ou d'autres moyens d'existence matériels ou financiers.

Ce phénomène de clientélisme n'est qu'une facette de la corruption généralisée qui gangrené tous les segments de la société sénégalaise qui favorisée par la pauvreté, la précarité et le chômage.

Toutefois, le comportement électoral des jeunes, notamment le choix électoral qui s'ensuit, est loin d'être totalement déterminé.

2.3.4 Les facteurs « objectifs » du choix électoral du jeune

Nous avons noté plus haut le grand nombre de jeunes « indépendants » et « neutres » par rapport aux organisations politiques. Ainsi, une grande partie d'entre eux se démarquent du joug des partis politiques et tiennent moins compte des solidarités sociales et confessionnelles. Les jeunes dans leur grande majorité se déterminent dans leurs choix (comme dans leur participation) en fonction du candidat, de ses qualités personnelles. C'est donc pour la plupart d'entre eux, une identification à cette personnalité qui se traduit par le vote positif en sa faveur. Le jeune choisit son candidat parce qu'il « estime pouvoir se fier, se confier voir s'abandonner à lui ». Le candidat est alors considéré comme supérieur et le jeune se situe volontairement par rapport à lui dans une situation de dépendance psychologique. Il se situe avec « plaisir » par rapport à lui dans sa relation d'obédience.

Les qualités du candidat (autorité, compétence, honnêteté et charisme) séduisent le jeune et se jouent essentiellement des facteurs d'ordres personnels.

En substance, ces attributs positifs du candidat font naître un sentiment de sécurité, de renaissance et d'espoir pour le changement. La plupart des jeunes « indépendants » et « neutres », soit 89 % d'entre eux ont voté pour le « changement ».

C'est donc moins un vote de soutien qu'un vote d'opposition. Voter utile c'est eux « voter pour le changement ». Quel que soit le candidat qui sort vainqueur, pourvu qu'il y ait le changement.

Le jeune vote selon la « valeur » du candidat certes mais aussi et surtout pour le changement.

76 % des jeunes en général ont voté pour le changement, 19% ont voté pour le candidat de leurs partis et 5 % ont voté par solidarité au parent et aux voisins ; autrement dit, 76 % ont voté pour un objectif clairement défini qui est le changement contre 24 % qui ont voté par solidarité idéologique politique ou sociale.

L'invocation des loyautés primaires est fréquente chez les jeunes que dans les autres catégories sociales. Les facteurs « objectifs » qui orientent le choix électoral des jeunes sont donc soit le programme proposé par un candidat ou un parti, soit les compétences objectives reconnues chez un candidat lesquels compétences fondent une confiance et une assurance entre le jeune et le candidat. Le choix électoral du jeune dans cette perspective obéit à une logique personnelle. Le jeune orientant son choix selon les capacités et les compétences présumées du candidat à résoudre les problèmes sociaux tel le chômage, la pauvreté.

Ce ne sont ni l'idéologie ni des facteurs « politiques » qui orientent son choix mais plus la proposition de solutions viables et adéquates à la conjoncture sociale et politique.

Il apparaît que ce nouvel électeur, ce jeune adopte des attitudes nouvelles qui sont le fruit d'un plus grand réalisme politique de ces mêmes jeunes qui sont conformés aux problèmes du vécu quotidien et se sont rendu compte que « les beaux discours et les promesses ne servent à rien, il faut agir (...) ».

Ils ne veulent plus se laisser utiliser pour des ambitions exclusivement politiciennes et électoralistes. L'heure du réalisme aurait donc sonné pour ces jeunes.

Aussi, en l'absence de candidat marquant la participation des jeunes « neutres » s'affaiblit. Les jeunes insatisfaits par les candidats en lice préfèrent s'abstenir. Au total, le jeune citoyen sénégalais s'intéresse certes à la politique mais participe peu aux élections politiques.

Toutefois, ils ont un degré de conceptualisation politique assez élevé et une tendance très marquée à contester l'ordre et l'organisation des élections au Sénégal.

Nous avons deux catégories de jeunes participants : ceux qui s'identifient ou militent à un parti politique et ceux qui se réclament d'une « indépendance » par rapport aux formations politiques.

Toutefois, il faut souligner qu'au niveau des jeunes nous assistons à un déclin du vote partisan et à la montée du vote sur enjeux ou sur l'offre politique (candidat, programme).

Ils votent le plus le plus souvent pour le candidat le plus « sérieux », le plus « honnête » et le plus compétent à leurs yeux d'apporter les changements qu'ils

veulent. Ces nouvelles générations d'électeurs sont relativement affranchies des liens partisans et des solidarités sociales et donc plus autonomes. Ces jeunes sont en effet plus informés, plus réalistes et moins prévisibles. Cette situation est entretenue par le contexte politique car les jeunes semblent plus conscients des enjeux parce que ceux –ci le concernant plus directement qu'autrefois et se sentent « seuls responsables de leur avenir et le leur devenir » avec le désengagement de l'Etat dans la plupart des secteurs de l'Economie sénégalaise.

2.4 LA CONCEPTION DU VOTE PAR LES JEUNES : LE VOTE ENTRE DROIT ET DEVOIR

Cette partie n'est pas à proprement parler, liée à la participation électorale de façon exclusive, mais plutôt à une analyse des représentations que ceux ci se font du droit en tant que droit et ou en tant que devoir civique. Son intérêt demeure dans le fait que, comme souligné plus haut, leur comportement politique obéit à l'idée qu'ils se font du vote et vice versa, l'idée qu'ils se font du vote détermine quelque peu leur comportement en matière politique.

Un constat s'impose : les jeunes sont très attachés au droit de vote. Un paradoxe surgit : ils votent très peu. Quels rapports ces deux réalités peuvent-ils entretenir ?

En fait 70% des jeunes interrogés considèrent le vote comme un devoir alors que seuls 43,6% ont au moins une fois participé à des élections politiques.

Leur conception du vote favorise-t-elle leur abstention ou au contraire est-t-elle insuffisante pour inciter leur participation massive ?

Le paradoxe est que cette jeunesse en général conçoit le vote comme un devoir (70%) et ne vote qu'épisodiquement ou rarement ; Autrement dit la conception du vote comme devoir ne va pas de pair avec une participation élevée des jeunes aux processus électoraux. Ce paradoxe peut s'expliquer sous deux angles : soit qu'il ne justifie pas la conception normative que les jeunes ont du droit de vote, soit que les conditions devant être combinées avec cette conception pour assurer une forte participation n'ont pas réuni.

Dans le premier cas ce déphasage s'expliquerait par la conception normative du vote par les jeunes.

En effet et dans ce cas, les jeunes ayant reçu une éducation civique et une culture politique qui met l'accent beaucoup plus sur le caractère de devoir du vote inciteraient les jeunes à défier cette norme en la connaissant certes mais en ne la respectant pas. Ils adopteraient ainsi une attitude de répulsion (qui peut être consciente ou inconsciente) par vis à vis du vote exclusivement mais par rapport aux normes du système politique et de la société en général. Ce serait ainsi juste une transposition de la tendance contestataire des jeunes qui, souvent ont un penchant de contestation de l'ordre établi ou des normes sociales.

Dans un autre cas cette déconnexion relèverait du fait que cette conception du vote comme devoir tout en mettant en œuvre la conscience du citoyen et de ce devoir par rapport à la République exigerait des conditions d'effectivité ou d'opérationnelle.

Lesquelles conditions si elles ne sont pas réunies entraînent un blocage de la participation d'où les émergences de ce contexte entre le fort taux de conception normative du vote et la faiblesse du taux de participation électorale ?

Ainsi, la conception normative du vote aurait eu des « effets pervers » ou effet contre nature chez les jeunes. Au lieu d'insister à la participation, c'est à dire de se plier à cette norme politique, les jeunes dans leurs habitudes de contestation se rebellent en défiant ces règles et l'ordre du système politique. Ils vont de toute évidence adopter cette attitude vis-à-vis de cet acte politico-juridique. Cette tendance sera renforcée par l'image négative qu'ils ont de l'activité politique telle qu'elle se pratique au Sénégal, mais aussi à la basse crédibilité que ces mêmes jeunes accordent à la fiabilité des scrutins jusque là organisés au Sénégal.

Cette question sera d'ailleurs reprise et développée dans la section consacrée à l'abstentionnisme électorale des jeunes. Il faut tout de même rappeler le rôle joué par le rôle éducatif pour la formation de cette conception du vote chez les jeunes. La plupart d'entre eux ayant fait des études, ils se sont familiarisés avec la phrase : « voter c'est un droit, c'est aussi un devoir civique ». C'est donc le rôle qui est rempli par l'éducation et précisément la place qui est accordée au vote aux cours d'éducation civique dispensés aussi bien dans l'enseignement élémentaire qu'au collège.

Cette conception normative du vote chez les jeunes est – elle une conviction profonde ou une familiarité occasionnée par l'école ?

Par ailleurs, la conception du vote comme simple droit ne participe qu'à accroître la liberté du citoyen qui dès lors choisit de voter ou de ne pas voter selon son « cœur » ou selon son « humeur ».

En définitive, notons que la conception normative du vote combinée à une valorisation négative de la politique "politicienne" constitue le blocage le plus absolu à toute forme de participation électorale même si, effectivement ces non-participants peuvent trouver leurs raisons légitimes dans d'autres mobiles./.

TROISIEME PARTIE L'ABSTENTIONNISME ELECTORAL DES JEUNES

« C'est à force de s'interroger sur les motifs du vote qu'on en vient à se poser des questions sur les motivations de ceux qui ne votent point (...) »

René REMOND
In Préface à L'abstentionnisme électoral en France
(Alain LANCELOT)

CHAPITRE 5 : « CAUSES » ET AMPLEUR DU PHENOMENE DE L'ABSTENTION DES JEUNES

La participation électorale connaît une chute assez nette depuis quelques années même si, il faut le souligner, le taux d'abstention a de tout été assez élevé pour l'ensemble des élections politiques au Sénégal.

Cette crise de la participation politique sera marquée par une montée tous azimuts des abstentions électorales en particulier chez les jeunes sénégalais. Les « causes » de cette crise sont plurielles et vont du politique au culturel en passant par le social et l'économique.

Comme le souligne René Rémond dans le préface de l'Abstentionnisme électoral en France d'Alain LANCELOT, « c'est à force de s'interroger sur les motivations du vote qu'on en vient à rechercher les raisons de ceux qui ne votent point »¹.

L'abstention est un comportement politique rationnel car c'est l'alternative qui est offerte au citoyen dans une situation de choix sollicité en particulier à l'occasion d'élections politiques.

Au Sénégal en général, et dans nos deux sites respectifs, les taux d'abstention sont toujours supérieurs à ceux de la participation ; autrement dit, c'est souvent une minorité qui choisit les élus (ou les gouvernants) de la majorité (ou de la totalité) des citoyens concernés par cette élection. Cet état de fait ne manque pas de poser des problèmes de représentativité des électeurs et de légitimité des « élus » car, faut-il le rappeler, la démocratie repose sur un gouvernement choisi par la majorité des citoyens.

En effet, lors des élections législatives de mai 1998, les données suivantes ont été recueillies :

- Pour la Commune d'Arrondissement de Dieuppeul-Derklé, le nombre d'inscrits était de 15.585 soit 30,96 % de la population et le nombre de votants était de 6.931 qui représente seulement 44,47 % des inscrits et 17,32 % de la population de la commune² ;
- Pour la Médina, le nombre d'inscrits était de 32.927 équivalant à 41,77 % de la population dont 11.478 soit 34,79 % des inscrits³.

Il apparaît ainsi que le taux de participation est souvent bas, même évalué à partir de l'effectif des inscrits. S'il est apprécié sur la base de la population totale de la commune il devient très bas, voire insignifiant.

Pour en revenir aux jeunes particulièrement, précisons qu'ils n'échappent pas à cette règle de la majorité abstentionniste et mieux encore, il est possible que ce fort taux d'abstention soit essentiellement piloté par les jeunes qui sont dirions-nous « mauvais citoyens ».

La plupart des jeunes inscrits, soit 56,4 % d'entre eux, n'ont « jamais » participé aux élections politiques. A ce taux, si l'on additionne les abstentionnistes « périodiques »,

l'on se retrouve avec un noyau de « votants réguliers » représentant seulement 20 % des jeunes interrogés.

Il serait donc inutile, avant d'analyser les raisons invoquées par les abstentionnistes, d'esquisser un « profil » de ces non-participants.

2.1 « PROFIL » DES ABSTENTIONNISTES : DE QUELLES CATEGORIES DE JEUNES S'AGIT-IL ?

Avec un taux de 56,4 % des enquêtés, l'abstention est le fait d'une bonne partie de la jeunesse sénégalaise.

Quelles sont les caractéristiques de ces abstentionnistes ? Leur niveau culturel est-il le plus bas ? Leur situation socioprofessionnelle ? Leur attachement à la politique ? Hormis l'âge qui est une donnée biologique dont l'influence sur la participation a été analysée plus haut (les plus jeunes 18-22 ans s'abstiennent plus souvent), il s'agit donc ici de voir les caractéristiques sociales de ces non-participants.

Du point de vue du niveau culturel (niveau d'études), il faut signaler une complexité marquante. Contrairement à une remarque classique (ou affirmation courante) qui veut que la participation politique augmente avec le niveau culturel, il apparaît que les abstentionnistes, dans leur écrasante majorité, ont un niveau d'études assez élevé. La plus grande partie des élèves et étudiants enquêtés soit 68,35 % d'entre eux n'ont « jamais » participé à des élections politiques ; laquelle catégorie de jeunes est pourtant la frange « éclairée » de la jeunesse. Ces abstentionnistes ne se caractérisent donc pas par un bas niveau d'études mais plutôt par un niveau d'études relativement élevé qui leur permet d'avoir une bonne capacité de « théorisation » et de « conceptualisation » politique. Et cela, de façon logique et souvent cohérente avec des arguments souvent plausibles.

Ainsi, le relatif niveau culturel des jeunes n'induit pas une participation électorale comme le laissait croire certains chercheurs mais leur permet de « critiquer » et de « dénoncer » le pouvoir et le système.

Autrement dit, le niveau culturel s'accompagne avec un bon niveau « théorique » certes mais pas une participation effective aux élections. « *Ils parlent de changement et ne votent presque pas (...)* » souligne fort justement une personnalité politique sénégalaise.

La première caractéristique des abstentionnistes est ainsi, non un niveau culturel bas, mais plutôt un niveau d'études et une capacité de discussion et de contestation élevée.

La hausse de l'abstention ne dépend en outre pas de l'origine sociale des jeunes car ceux qui viennent des classes moyennes (Dieuppeul) et qui semblent les plus aisés et les plus « cultivés » observent l'abstention de façon plus fréquente (62 %) que les jeunes venant de familles populaires (Médina) dont la proportion est de 52 %. Il serait donc vain de vouloir imputer la tendance à l'abstention à l'origine sociale même si, nous le verrons plus loin, le statut socioprofessionnel est plus déterminant que l'origine sociale (statut social hérité.)

En effet, les élèves/étudiants et les chômeurs/sans emploi sont les plus « absentéistes » du jeu électoral : ils ont les taux d'abstention les plus élevés. Par contre, les employés/salariés et les exerçants d'un métier sont les plus enclins à l'accomplissement de leur devoir civique.

L'insertion professionnelle semble être un facteur essentiel pour la participation aux élections politiques. Par conséquent, ceux qui ne « travaillent » pas (études-chômage), participent rarement à ces « histoires politiciennes » comme le disait un jeune chômeur.

Cette abstention des jeunes qui sont les moins intégrés professionnellement conforte l'idée Bourdieusienne du sentiment de compétence sociale dans la participation politique. Toutefois, il s'agit ici moins d'une compétence sociale « héritée » liée à l'origine sociale que dépendante à l'insertion professionnelle et du sentiment de « sécurité économique et sociale ».

A cet égard, 57,01 % des jeunes employés/salariés ont au moins une fois participé à des élections politiques tandis que 68,08 % des chômeurs/sans emploi n'ont jamais participé à un vote politique. Il s'avère donc que la tendance à l'abstention est liée au statut socioprofessionnel et, dirions-nous, à la capacité du jeune à régler ses problèmes matériels. Ce qui ne signifie pas que l'insertion socioprofessionnelle induit la participation (car tous les employés/salariés ne votent pas) mais que cette catégorie a plus tendance à voter qu'à s'abstenir et que les chômeurs ont plus tendance à s'abstenir qu'à voter.

Une autre caractéristique partagée par la plupart des abstentionnistes et non des moins déterminantes, est le « sentiment de pouvoir influencer les résultats du scrutin », c'est-à-dire de la prise en compte effective de sa « voix » et de l'« utilité » de son vote.

Les jeunes enquêtés pensent très souvent que leur vote (leur voix) « ne sert à rien » et qu'elle ne peut rien changer. Ce sentiment est partagé par 61,20 % des enquêtés. Il s'agit d'un sentiment d'inutilité et de perte de temps qui fait qu'en dépit du caractère normatif de leur conception du vote, les jeunes ne votent pas très massivement. A ce sentiment d'inutilité et de pessimisme quant aux possibilités de prise en compte effective de leur vote, les jeunes soulèvent une question cruciale et qu'ils vont très souvent évoquer : la transparence. Cette problématique de la transparence sera analysée plus loin.

Enfin, une autre caractéristique fondamentale qu'affichent la quasi-totalité des abstentionnistes est une dévalorisation marquée de la « politique » et du personnel politique sénégalais. Ils portent un jugement à la limite moral et négatif sur l'activité politique telle qu'elle est pratiquée par les hommes politiques sénégalais.

Ce sentiment et la tendance sont très fréquents et conjugués avec la problématique de transparence, ils constituent les raisons principales invoquées par les jeunes.

Au total, nous pouvons déceler les caractéristiques suivantes chez les abstentionnistes :

- Niveau culturel et capacité de conceptualisation politique élevés sans participation effective ;
- Faible insertion socioprofessionnelle ;
- Pas d'affiliation politique (neutres, indépendants) ;
- Fort sentiment d'incompétence et d'inutilité du vote ;
- Dévalorisation marquée de l'activité et du personnel politique sénégalais.

2.2 LES RAISONS INVOQUEES PAR CES JEUNES ABSTENTIONNISTES

Les « causes » de l'abstention électorale des jeunes ne peuvent s'appréhender que du point de vue des jeunes eux-mêmes. L'abstention étant souvent un choix politique rationnel, une « réponse instrumentale ». Il convient dans son analyse de recourir aux raisons qui la fondent. Ces raisons ne peuvent être que celles des acteurs eux-mêmes.

Interrogés sur les fondements de leur comportement électoral, les jeunes dans leur ensemble ont évoqué deux ordres de « causes » qui sont soit « objectives » (qui leurs sont externes), soit « subjectives » qui leurs sont internes ou personnelles.

Les abstentionnistes ont également en recours à ces deux formes de justification de leur non-participation.

2.3 LES FACTEURS « OBJECTIFS » DE L'ABSTENTION ELECTORALE DES JEUNES

Très souvent, les jeunes ont tendance à situer de l'extérieur les « causes » de leur abstention. A l'analyse des raisons avancées par les jeunes raisons apparaissent très fréquemment trois facteurs de blocage de leur participation électorale.

le système et les procédures électorales

Le système d'organisation du scrutin est le premier ou principal facteur bloquant « indexé » par les jeunes : ils évoquent la question de la non-transparence des élections et « l'entêtement du système à se maintenir » réduisant ainsi toutes chances de changement et bafouant le verdict de la volonté populaire.

Ainsi, ils estiment qu'il est « insensé » de voter puisque « ça ne peut rien changer », et c'est toujours « les mêmes têtes qui restent ».

C'est donc un manque de confiance qui se manifeste et qui entraîne un sentiment d'incompétence à changer les choses et une tendance à se réfugier dans une attitude attentiste ou passive. Ainsi, 91% des abstentionnistes accepteraient de participer à des élections politiques si « la transparence était assurée ». Le manque de crédibilité des procédures électorales entraîne une lassitude et un découragement chez la plupart des jeunes.

Ce sentiment de pessimisme politique caractérise ceux qui pensent que la consultation et le système électoral dans son ensemble sont une duperie.

Toutefois, cette dévalorisation et ce discrédit ne sont pas exclusivement attachés à l'organisation du scrutin et au système électoral mais également et surtout au personnel et aux partis politiques. Ce sentiment se traduit par un refus délibéré qui exprime une hostilité déclarée à l'égard des processus électoraux et à « une certaine façon » de faire la politique.

En fait pour ces jeunes, le vote doit cesser d'être une formalité car selon un jeune : « Inutile de voter parce-que les résultats sont donnés avant le dépouillement (...) La participation (le vote) est inutile au Sénégal ». C'est donc un refus des conditions dans lesquelles se déroulent les consultations. Les organisations (partis) politiques sont également mises dans le même sac : « Tout est pourri en politique » affirme un enquêté.

Ce découragement est souvent accompagné et soutenu par une déception. Une enquête déclare : « je votais régulièrement auparavant mais j'ai toujours été déçu des gens en qui j'avais mis ma confiance, (...) Ils sont tous les mêmes. »

En fait cela montre le poids de la déception accumulée des jeunes dans la problématique de l'abstentionnisme.

La crise de la participation électorale des jeunes trouve un facteur politique essentiel qu'il soit les déceptions accumulées face à l'opposition qui a « refusé » de jouer pleinement son rôle « traditionnel » au profit d'une politique de « partage » du pouvoir.

En effet, les entrées successives au gouvernement des partis de l'opposition ont peu à peu banalisé les clivages politiques et idéologiques. Ce qui a montré aux yeux des jeunes, qu'il n'y avait pas de « réelle chance d'alternance » selon l'un des jeunes.

Ainsi, pour beaucoup de jeunes ce clivage s'est vidé de tout son contenu idéologique pour ne plus recouvrir que de simples conflits de pouvoir qui laissent apparaître à nu les « ambitions et rivalités personnelles ».

L'offre politique

Il a été montré plus haut l'influence que l'offre politique peut avoir dans la participation électorale des jeunes.

En fait, les jeunes, entretenant des rapports affectifs avec leur leader politique, ont toujours besoin d'une personnalité qui les séduise. Ainsi, en l'absence de leaders capables de nourrir un rêve et un espoir réellement incitatif, les jeunes ont tendance à se tenir loin du « jeu électoral ».

Ils s'abstiennent donc très souvent s'ils sont « symboliquement insatisfaits » ou s'ils doutent de la capacité des candidats à résoudre leurs préoccupations majeures.

L'offre politique (candidat, programme...), si elle est insuffisante aux yeux des jeunes, peut bloquer sinon endormir la participation de cette classe de citoyens.

Autres facteurs « objectifs » de blocage

Une catégorie particulière de jeunes est tenue dans cette situation d'abstentionnisme par la « force des choses ».

Il s'agit de jeunes qui avaient l'intention d'exercer le droit de vote mais qui se trouvent obligés de s'abstenir.

Les principales raisons peuvent en être soit un déplacement, soit une perte de carte ou encore une radiation.

En effet, quelquefois l'électeur s'inscrit sur les listes électorales afin de pouvoir voter mais se retrouve dans une autre localité, dans une autre région le jour du scrutin et se trouve dans l'impossibilité d'accomplir son devoir civique.

D'autres fois, le jeune s'inscrit et lors du retrait des cartes d'électeurs qui se fait trois (03) mois plus tard, il s'entend dire que la carte est « perdue » ou qu'elle n' « est pas venue ». Certains jeunes mettent cette situation fréquente dans le compte de la fraude.

Enfin le dernier cas de figure est la situation où le jeune voulant voter à tout prix (ou ayant voyagé) s'inscrit à deux reprises et occasionne par-là même et de façon inconsciente sa radiation des listes électorales : il ne figure plus sur la liste des « autorisés » à voter définitive.

Telles sont les raisons quelquefois évoquées par les jeunes qui sont indépendantes de leur volonté et qui souvent sont opposées à leur désir de participation.

Toutefois, il faut préciser que la catégorie de jeunes atteints par ces « autres facteurs » objectifs n'est pas très importante du point de vue de l'effectif par rapport à ceux qui évoquent la transparence ou l'offre politique.

2.3.1 Les facteurs subjectifs ou personnels de l'abstention des jeunes.

Les abstentionnistes qui s'expriment dans l'enquête n'évoquent pas que des raisons « objectives » de leur comportement électoral. Certains d'entre eux traduisent quelquefois un sentiment d'incompétence, d'autres une certaine indifférence et un désintérêt par rapport aux élections et de la politique en général.

le sentiment d'incompétence

Le manque d'enthousiasme des jeunes pour les élections politiques n'est pas forcément la manifestation de leur mécontentement, ni simplement une sorte de désaveu des dirigeants mais est aussi parfois l'expression d'un sentiment d'incompétence politique du jeune. Ce sentiment d'incompétence n'est pas l'assimilation courante depuis les travaux de Bourdieu entre compétence sociale et compétence politique mais c'est plutôt une incompétence personnelle vécue de façon individuelle par le jeune qui n'est pas liée à son origine sociale. Il ne s'agit donc pas d'une incompétence sociale entendue dans le sens bourdieusien mais plus un sentiment d' « impuissance à changer les choses », à « se faire entendre ».

Ce sentiment est également distribué chez les jeunes des classes et chez ceux qui sont issus de milieux populaires. Il s'agit donc là d'une perception du vote comme une « action inutile » ; perception liée non pas à l'origine sociale du jeune mais à la crédibilité qu'il accorde aux procédures électorales notamment à la transparence du scrutin. « De toute façon, mon vote ne change rien » affirme un enquêté.

A cette discrédité qui est collée au système électoral, le sentiment d'incompétence du jeune est renforcé par une appréciation individualiste de sa voix. Il sait que sa voix se mélange à des centaines de milliers (ou de millions) d'autres qui réduisent ainsi les conséquences de son acte. Le jeune se dit « ma voix contre des millions d'autres voix ça ne peut rien changer », il se sent ainsi impuissant et dévalorise sa participation d'un certain point de vue.

En effet, la majorité ou presque tous les abstentionnistes adoptent une vision simpliste, individualiste des « voix » et n'analyse pas l'agrégation de ces mêmes « choix » fait certes à des lieux différents mais qui peuvent porter sur une même personne. Ils ne perçoivent pas l'union mais plutôt la dispersion de leurs voix.

Cette perception de sa voix renforcée à la question de la transparence des élections renvoie à une inutilité de la participation chez les jeunes.

L'indifférence et le désintérêt politiques des abstentionnistes

L'indifférence et le désintérêt servent à caractériser certains jeunes qui se tiennent à l'écart des processus électoraux. Les jeunes composant cette catégorie ont une très basse capacité de théorisation politique, ne s'informent pas et ne manifestent certes pas une hostilité par rapport à la politique (ou au scrutin) mais n'y prêtent aucune attention et aucun intérêt. Ils sont donc détachés de la politique et admettent que la politique n'est pas leur affaire. Comme cet enquêté qui affirme : « (...) La politique ? Ce n'est pas mon affaire. Ça ne m'intéresse pas. »

Le terme politique est souvent utilisé pour caractériser de façon globale certains actes. Ils ont les yeux rivés ailleurs et se sentent suffisant à leur propre fin. Un jeune soutient : « Pour moi, tout va bien, je suis célibataire et je cherche la femme qui pourrait cadrer avec moi (...) Améliorer ma situation, je m'y emploie de toutes mes forces, quant à l'état général des sénégalais, ça m'est complètement égal. »

Cette attitude d'indifférence et de désintérêt est certes plus nette chez les jeunes employés mais elle est beaucoup plus nette chez les chômeurs et les sans-emploi qui se soucient plus à se « caser » qu'à soutenir des « égoïstes » et des « démagogues » selon leurs expressions.

Par ailleurs, les jeunes ayant un niveau d'études très bas (élémentaire) et les non-scolarisés apprenant un métier et chômant ont plus tendance à manifester une « innocence politique » et une indifférence à la politique.

CHAPITRE 6 : L'ABSTENTION COMME MOYEN D'EXPRESSION

L'abstentionnisme a pendant longtemps été interprété comme un indice de dépolitisation ou d'une insuffisante intégration politique qui serait la conséquence d'une faible insertion sociale.

On admet aujourd'hui que la relation observée entre une faible intégration sociale et l'abstentionnisme ne saurait être tenue pour une explication suffisante du phénomène.

Loin d'être nécessairement un signe de dépolitisation, le refus du choix sollicité peut en effet reposer sur une démarche politique rationnelle. Il convient donc ici de l'analyser comme un comportement politique significatif sollicité par le système politique et destiné à ce même système politique.

La présente nous a fourni des enseignements nouveaux sur l'abstention électorale des jeunes. Ce comportement n'est pas synonyme de dépolitisation ou d'innocence politique des jeunes mais relève d'une démarche tout à fait instrumentale.

2.1 L'ABSTENTION DES POLITISES

Le constat de l'abstention ne vaut pas seulement pour les jeunes les moins politisés (ignorants – indifférents). Bien au contraire, la plupart des jeunes désintéressés qui se gardent de participer sont très politisés c'est-à-dire qu'ils ont une très bonne connaissance des institutions politiques, prêtent attention et participent à des débats ou discussions politiques, se forment des opinions sur des questions politiques.

L'abstention n'est donc pas seulement observable chez les jeunes « dépolitisés » comme on a tendance à le croire mais elle reste effective plus encore chez beaucoup de jeunes très politisés et très « cultivés ». S'ils désapprouvent certaines actions et certains acteurs, une bonne partie des jeunes qui s'abstiennent gardent un fort intérêt et une bonne connaissance de l'univers politique.

Cependant, ces caractéristiques n'ont pas suffi pour induire une implication et une participation effectives.

Ainsi, l'abstention des jeunes est souvent liée à des motivations d'ordre politiques ; autrement dit on note une plus grande tendance à observer des abstentions politiques que des abstentions apolitiques (par désintérêt). Ce n'est donc pas la manifestation d'un désintérêt ou d'une hostilité mais plutôt la traduction d'une insatisfaction laquelle insatisfaction est inséparable à un intérêt minimal des jeunes pour la politique. S'il est vrai que les jeunes contestent l'ordre établi et le système politique, cette dévalorisation n'est pas destinée à la politique en tant qu'activité (en soi) mais plutôt à une façon précise de faire la politique (politique politicienne). C'est moins le refus de l'activité politique qu'un appel à une nouvelle forme de politique qui soit « saine » et transparente.

Il s'agit donc là d'une autre vision de la politique chez les jeunes, c'est-à-dire d'une représentation particulière de la politique chez les jeunes.

Leur spécificité tient à la conjonction d'une vision particulière, d'un intérêt manifeste et d'une connaissance élevée du jeu des partis, mais d'une absence notoire aux élections politiques. Dans cette perspective, s'abstenir n'est pas « rompre la solidarité » comme le soulignait LANCELOT encore moins « se considérer comme à part » mais plutôt l'expression d'une insatisfaction que l'on manifeste en tant que membre du groupe ou de la société.

C'est donc ici un choix réfléchi, un refus délibéré de participer dont la portée et le sens sont bien perçus par le jeune.

2.2 UNE PARTICIPATION TRANSPROSE

Les jeunes ayant presque manqué leur rendez-vous avec les urnes se sont selon toute vraisemblance « réfugiés » quelque part. Car, faut-il le dire, le droit de vote n'est pas un « droit privé » que le citoyen peut exercer à sa guise, mais une fonction sociale dont on ne peut se dispenser. Son but n'est donc pas la satisfaction de l'individu mais le bon fonctionnement et la cohésion de la société.

Ainsi, pour combler ce déficit occasionné par leur abstention, les jeunes ont « transposé » leur participation dans les élections sociales et se sont recyclés dans les mouvements spécialisés (mouvements religieux, rap).

L'importance de l'enjeu politique de la consultation apparaît à contrario quand on considère l'abstention aux élections sociales. Globalement, ce taux d'abstention est de loin moins élevé pour les élections sociales que pour les élections politiques. Ainsi, ces taux d'abstention sont respectivement de 56,4 % pour les élections politiques et de 08,8 % pour les élections sociales. Près de 90 % des jeunes enquêtés participent à des élections sociales alors que seulement un peu plus de 43 % participent à des élections politiques.

Ce n'est donc pas un manque de « culture du vote » qui est à signaler chez les jeunes mais plutôt le blocage se trouve au niveau des représentations de la nature des élections chez les jeunes. La politique telle qu'elle est pratiquée au Sénégal fait l'objet d'une réprobation morale marquée, évoquant des connotations de trafic, d'hypocrisie et de mensonge.

Les élections politiques apparaissent comme quelque chose de stérile et dangereux, comme une source de violence, de division et de conflits. Le jeune, de ce fait, semble s'attacher beaucoup plus aux élections sociales qui sont à leurs yeux « plus transparentes et plus paisibles ».

Dans ce type d'élection, les « candidats » sont moins démagogiques et il « n'y a pas possibilité de fraude » car tout se fait en présence des électeurs d'où l'assurance de la conformité entre les choix émis et les résultats.

En outre, les jeunes s'intéressent volontiers aux élections sociales qui sont certes plus « restreintes » et où leur voix est moins comprimée par d'autres centaines de milliers de voix. Ils sont, par conséquent, plus assurés qu'elle sera prise en compte et qu'elle pèsera effectivement dans le décompte. C'est donc une reconquête du sentiment d'utilité de la voix et du vote émis.

L'autre alternative trouvée par les jeunes qui sont « découragés » ou qui sont « pessimistes » quant aux chances d'un changement qui pourrait améliorer leur situation consiste à s'adonner à des engagements spécialisés de type culturel ou social qui vont accaparer l'essentiel du dynamisme individuel. La plupart d'entre eux se sont tournés soit dans les mouvements religieux préférant ainsi s' « isoler » de cet univers « sale des démagogues », soit dans les mouvements de « RAP » exprimant ainsi le choix de manifester leur mécontentement en dénonçant des « pratiques » et des « injustices ».

Cette reconversion ou ce « recyclage » des jeunes dans les élections sociales ou dans les mouvements spécialistes expliquent en grande partie la multiplication vertigineuse de ces types d' « espaces » culturels qui isolent et protègent (mouvements religieux) ou autorisent à « dévoiler des masques » (mouvement de RAP).

Déçus par les organisations porteuses d'un projet et d'un espoir de changement politique et social, les jeunes se réfugient dans les marges : à la périphérie et dans les mouvements spécialisés

2.3 LA PROBLEMATIQUE DE LA TRANSPARENCE

A la question : à quelles conditions accepteriez-vous de participer à des élections politiques ? posée aux jeunes n'ayant jamais participé à des élections politiques, tous ont évoqué la transparence. Ainsi, il s'imposait alors d'aborder cet aspect qui est, il est vrai, la clé de voûte du processus électoral.

En effet, la lassitude, le découragement et le pessimisme sont réels chez les jeunes. Le pessimisme d'un avenir incertain à la limite compromis, le découragement lié à des attentes non satisfaites ...

Aux yeux des jeunes, tout cela relève et dépend du degré de transparence des procédures électorales. Les jeunes, même s'ils n'ont qu'une idée vague des procédures électorales, expriment tous un manque de confiance très net par rapport au système politique en général. Le problème consiste donc à restaurer la confiance entre les protagonistes, entre les partenaires du jeu politique.

Le problème soulevé par les jeunes sur la transparence (politique) n'est qu'un aspect d'une question plus large et plus importante à savoir « la transparence sociale » synonyme ici de démocratie participative.

La transparence sociale signifie la clarté dans la gestion du bien public et la franchise dans les débats publics.

Analysée de façon profonde, cette notion de transparence n'est pas seulement exigée pour le processus électoral car faut-il le dire, c'est tout le système qui a besoin de son effectivité aussi bien les structures économiques que celles

administratives. Comme la question du clientélisme politique est élargie à l'ensemble des structures sociales et administratives par une corruption généralisée, le problème de la transparence vaut aussi bien pour le domaine politique que pour les

autres segments de la société sénégalaise. Ce n'est donc pas seulement une transparence du scrutin, mais aussi transparence au niveau de la gestion de biens publics, des deniers publics... La différence n'est pas de nature mais c'est une différence de degré ; autrement dit, cette transparence évoquée par les jeunes est nécessaire pour tous les segments de l'administration et de la société sénégalaise.

Il apparaît donc que cette volonté de changer des jeunes passe par un changement global : changement politique et social. Cette préoccupation qui d'ailleurs partagée par d'autres catégories de citoyens que les jeunes manifeste le vœux et le souhait d'une plus grande transparence qui pourrait asseoir un espoir nouveau, l'espoir d'une amélioration des conditions d'abord, ensuite d'un développement économique qui est impossible sans une gestion saine et transparente des biens et des ressources publiques.

Cette question remet en selle la problématique des rapports entre DEMOCRATIE et DEVELOPPEMENT : alliance nécessaire ou fortuite ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

Le problème ici posé est celui du comportement électoral des jeunes sénégalais, en particulier ceux de Dieuppeul et Médina. La société change, de nouvelles demandes apparaissent et le système politique, structuré par des années de débats sociaux et politiques, tarde à les prendre en compte. Parmi ces demandes d'une nouvelle offre politique, figurent celle d'une action locale et spécialisée.

La jeunesse, caractérisée par une homogénéité sur beaucoup d'aspects, se disloque de façon assez nette quand il s'agit de politique que ce soit au niveau des adhésions partisans ou au niveau de la participation électorale. Ces nouvelles générations se différencient de leurs aînés sur plusieurs aspects : ils ont un niveau élevé de connaissance et d'information politiques ; ils manifestent un intérêt « paradoxal » à l'activité politique et fondent leur participation et leurs choix électoraux sur des bases nouvelles se laissant moins déterminer par les pesanteurs idéologiques et partisans. Aussi, l'influence de l'identification partisane et des déterminants sociaux tend-il à s'amenuiser au détriment de facteurs « objectifs » et symboliques liés à l'offre politique.

Si la majorité des jeunes votants manifestent un réalisme politique, la plupart des abstentionnistes interrogés adoptent un choix politique aux fondements non moins rationnels. Cette tendance de la majorité des jeunes à s'abstenir conforte une réalité effective dans toutes les autres catégories de citoyens.

En fait, il ressort une fracture profonde entre le niveau d'information politique des jeunes, leur conception du vote et leur comportement électoral. Ce qui rend cette crise de la participation politique des jeunes largement paradoxale car elle est toute contraire à un phénomène de dépolitisation des jeunes. Les jeunes possèdent des identités et des références politiques claires.

La crise de la participation politique des jeunes est en grande partie due à une demande de nouvelles formes de participation politique mais aussi et surtout parce que les ressources et les connaissances politiques des jeunes se sont vigoureusement développées avec la démocratisation de l'enseignement et des médias. A cela s'ajoute un fait marquant qui est la « libéralisation » du politique en général.

Il est vrai que participation et abstention vont de pair mais cette « cohabitation » est toujours contenue dans certaines limites qui, si elles sont dépassées, suscitent interrogations car elles deviennent « pathologiques ».

En effet, et de tout temps, ce constat fut relevé. Au début du siècle, en 1909, Alfred NAQUET dans une lettre adressée à Jean HERMITTE écrivait : « *La population se divise en deux parties :*

- L'une la plus nombreuse, désillusionnée de la politique n'a plus que des aspects et préférera toujours voter pour qui lui donne des bureaux de tabac que pour qui lui apporte une réforme utile ;
- L'autre, désillusionnée aussi des hommes politiques sinon de la politique elle-même, ne vote plus et se borne à faire de l'agitation révolutionnaire ».

Ces propos décrivent fort justement la réalité en affirmant la coexistence éternelle du vote et de l'abstention. Toutefois, ce qui frappe est que dans le cas des jeunes au Sénégal, les plus nombreux sont ceux qui s'abstiennent. Cet état de fait ne manque pas de poser des problèmes de la représentativité de ceux qui ont élu et la légitimité de ceux qui sont ainsi élus.

La question n'est donc pas à chercher à anéantir toute forme d'abstention puisque celle-ci contenue dans certaines limites reste normale mais plutôt de trouver les moyens d'inciter une forte participation des jeunes qui, somme toute, représentent une partie déterminante de l'électorat potentiel du Sénégal.

Toutefois, il est à signaler que cette incitation à la participation passe avant tout par une offre politique convaincante et « séduisante » aux yeux des jeunes et des électeurs en général, mais aussi par l'assurance d'un minimum de transparence politique et sociale. Cette demande sociale d'une nouvelle offre politique et de nouvelles formes de participation politique exprimées par les jeunes a du mal à rencontrer l'offre politique qui puisse la satisfaire. Les partis et les hommes politiques sont encore, pour l'essentiel, porteurs de modèles de participation caractéristiques de la « vieille politique ». A cet égard, DALTON souligne : « la crise de la participation politique n'est donc pas aussi surprenante que cela. Elle s'enracine dans cette difficulté du système politique à répondre aux nouvelles demandes des citoyens et non dans une subite et radicale dépolitisation de ceux-ci ».

Par beaucoup d'aspects, les attitudes et les comportements des jeunes apparaissent comme un grossissement, une exacerbation de ceux que l'on observe dans certains groupes d'adultes. Bref, les jeunes constituent un baromètre, une sorte de miroir de l'état de l'opinion et de la société.

Ces résultats devraient inciter les hommes politiques et les politologues à réfléchir à de nouveaux modes de communication, à de nouvelles façons de mobiliser des jeunes attachés plus affectivement que politiquement. Pas plus que les discours généraux, l'offre de solutions à des problèmes quotidiens ne suffit pas à susciter chez le jeune intérêt, désir de participation et fidélité. Sans doute, faut-il aujourd'hui plus que jamais parler plus au cœur qu'à la raison.

Sans verser dans la prophétie, notre étude nous autorise à prédire une réelle hausse de la participation électorale des sénégalais en général pilotée par les jeunes aux élections présidentielles de 2000.

En effet, les jeunes manifestent une renaissance citoyenne qui pourrait se traduire par leur présence marquée à ces prochaines élections sénégalaises. A la base de ce retour, se trouve la recomposition du champ politique sénégalais et l'enrichissement de l'offre politique pour de nouvelles candidatures classées souvent par les jeunes comme des politiques « audacieux » et « charismatique ».

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

BLOESS F, ETIENNE J.. NORECK J-P, ROUX J-P,

DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE : *Les notions, les mécanismes, les auteurs.*

Hâtier, Paris, Avril 1995.

2- BOURDIEU P. « *questions de politique* »

in Actes de la recherche en Sciences Sociales, 24, 1977, pp.2-22

3- BOURDIEU P., « *la jeunesse n'est qu'un mot* »

in Questions de Sociologie Paris, 1980, ed. Minuit, pp 143-155

4- BOY D., « *Origine sociale et comportement politique* »,

Revue française de Science Politique, N° 19 (1), 1980, pp. 73-102

5- BRAUD P., Le comportement électoral en France,

Paris, Puf, 1973

6- BRECHON P. et al, « *l'inscription sur les listes électorales comme indicateur de socialisation ou de politisation* »

in Revue Française de science politique, vol 37 août 1987, pp 505-525,

7- CAMPBELL A., GURIN G, The voter decides,

Miller W., Evanston, Row, Peterson and Co ., 1954

8- CAMPBELL A., CONVERSE P. MILLER W., STOKES D,

Mémoire de Maîtrise

Etude Sociologique du comportement électoral des jeunes au Sénégal :
- des motivations du choix à l'abstention

The American voter,

New York, John Wiley and Sons ., 1964

9- CHAMPAGNE P., « *La loi des grands nombres* »

in Actes de la Recherche en Sciences Sociales , mars 1994, N° 101-102

10- CONSTANTIN, COULON C, LEGUIL. J. F ET MARTIN. D

Aux urnes l'Afrique ! Paris, Pedone, 1978

11- COT J. P, MOUNIER J-P, , Pour une sociologie politique

tome 2, Paris, seuil, 1974

12- COTTERET, EMERI, LA LUMIERE,

Lois électorales et inégalités de représentations en France 1936-1960

Paris, A. Colin 1960

13- COTTERET J. M. COTTERET, EMERI C, les systèmes électoraux

Paris, Puf, 1983

14- COULON C, Le marabout et le prince : islam et pouvoir au Sénégal

Paris, Pedone, 1981

15- DALTON R., Politics in western democracies,

Chatham House Publishers, 1988

16- DEZES M.G. l'évolution de la vie Politique au Sénégal , en Côte d'Ivoire

et en Guinée de 1944 à 1958 Essai de comparaison,

mémoire IEP, Paris, 1960

Mémoire de Maîtrise

*Etude Sociologique du comportement électoral des jeunes au Sénégal :
- des motivations du choix à l'abstention*

17- DUPEUX G., « *Sociologie électorale : esquisse d'un bilan, guide de recherches* »

In Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. N° 26,
Paris, A. Colin, 1959

18- DUVERGER M., Sociologie Politique

Paris, PUF, 1966, 507 p.

19- Fall O, « *fausses batailles et vrais combats* »

in AFRIQUE – ASIE, N° 153, 1978

20- GAXIE D. (dir.), Explication du vote,

Presses FNSP, 1985.

21- GRUISE. D BRIEN. O, « *Les élections sénégalaises du 27 FEV. 83* »

in Politique africaine, nov. 1983

22- GRAWITZ M., Traite de science politique, tome3

Paris, Puf, 1983

23- G. HERMET et al. , Des élections pas comme les autres,

Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978

24- LANCELOT A., L'Abstentionnisme électorale en France

Paris, A. Colin, 1968

Mémoire de Maîtrise

*Etude Sociologique du comportement électorale des jeunes au Sénégal :
- des motivations du choix à l'abstention*

25- LANCELOT A., « *l'Orientation du Comportement politique* »
in Grawitz M., LECA J. (dir) Traité de Science Politique. Tome3.

26- LAVAU. G, MACRIDIS R.C, « *La Jeunesse et la vie politique* »
Rapport Général – Contribution au 6^{ème} Congrès Mondial, 1964,
Paris, Association Internationale de Sciences Politiques.

27- LAVAU G., GRUNBERG G., MAYER N. (dir),
L'univers politique des classes moyennes,
Presses FNSP, 1983

28- MAYER (N) PERRINEAU (P), Les comportements politiques
Paris, A. Colin, 1992

29- MBAYE SALIOU, « *le vote des femmes au Sénégal* »
In ETHIOPIQUES N° 6, 1976

30- MEMMI D., « *l'Engagement Politique* »
In Grawitz M., LECA J.(dir.), Traité de science Politique, tome3

31- MEYNAUD J., LANCELOT A., Les Attitudes Politiques
Paris, PUF, 1964,128 p

32- MOULIN. H, La stratégie du vote
Editions du CNRS, Paris, 1980

33- NDJAMEN. J, Représentations et aspirations politiques des jeunes

Sénégalais de partis.

Mémoire de Maîtrise de Sociologie, UCAD, décembre 1998

34- PERCHERON A, L'Univers politique des enfants,

Presses FNSP, 1974

35-, PERCHERON A, 1975, « *Les enfants et la politique* »,

in Revue Politique et Parlementaire, 77, pp 52-63

36-, PERCHERON A, 1979, « *La politique jugée par vos enfants* »,

le Nouvel Observateur, 19 février, pp 45-49

37-, PERCHERON A, 1987, « *Peut-on parler d'un incivisme des jeunes ?*

Le Cas de la France »

International Political Science Review, 8, pp. 273-282.

38- PERCHERON A., MAYER N. « *Les absents du jeu électoral* »

in INSEE, DONNEES SOCIALES 1990, Paris, 1990

39- PERCHERON A., REMOND R. (dir), « *Age et politique* »

Economica, 1991

40- PERCHERON.A, La socialisation politique

Coll. U, A. Colin, 1993

41- SENEGAL (Intérieur Ministère), Livre blanc sur les élections

Mémoire de Maîtrise

Etude Sociologique du comportement électoral des jeunes au Sénégal :
- des motivations du choix à l'abstention

présidentielles et législatives du 1-12-63

- 42- SENHOR L.S, Douze propositions pour les élections
générales du 25 fev. 68
- 43- SIEGFRIED A., Tableau politique de la France de l'ouest sous la
111^e République,
Paris, A. Colin 1913, 563 p
- 44- TESSYS D. BAKARY, Les élections législatives ivoiriennes de
NOV. 1990 et le système politique : essai d'analyse des
comportements électoraux.
Centre d'Etudes d'Afrique Noire, Université de Bordeaux I, 1985
- 45- UNESCO, Le comportement électoral : Tendances actuelles et
bibliographie
Paris, 1955
- 46- VEDEL G, La dépolitisation, mythe ou réalité ?
Paris, A. Colin, 1962, 288 p

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

QUESTIONNAIRE

A- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

1- Age : 1- 18 à 22 ans

23 à 27 ans

28 à 35 ans

2- Sexe : 1- Masculin

2- Féminin

3- Ethnie 1- Ouolof

4- Diola

7- Autre

2- Sereer

5- Soninké

(à préciser)

3- Pulaar

6- Mandingue

4- Région d'origine

1- Dakar

2- Autre (à préciser)

Niveau d'études et diplômes

1- Primaire élémentaire

4- Supérieur

Moyen collège

5- Formation spécialisée

2- Secondaire

6- Non scolarisé

Voulez-vous préciser votre occupation professionnelle actuelle ?

1- Elève/étudiant

4- Secteur informel

2- Employé/salarié

5- Chômeur/sans emploi

Mémoire de Maîtrise

Exerce un métier

ACTIVITES POLITIQUES

Militez-vous dans un parti politique ?

1- Oui

2- Non

Participez-vous à la vie politique au sein (ou en dehors d'un parti politique ?

1- Oui (préciser comment) 2- Non

Avez-vous une fois participé à des élections politiques ?

1- Oui

2- Non

(Préciser quand et ou ?)

**LES QUESTIONS DE CETTE RUBRIQUE (9 à 13) SONT ADRESSEES A CEUX
QUI ONT UNE FOIS PARTICIPE A DES ELECTIONS POLITIQUES**

A quand relève votre première participation électorale ?

Avez-vous participé à toutes les élections sénégalaises depuis lors ?

1- Oui

2- Non

Si non, qu'est-ce qui explique que vous vous soyez abstenu quelque fois ?

Pouvez-vous nous dire ce qui a motivé votre première participation électorale ?

Quels sont, pour vous, les critères les plus déterminants dans votre choix électorale ?

**CETTE RUBRIQUE S'ADRESSE PARTICULIEREMENT A CEUX QUI N'ONT
JAMAIS PARTICIPE A DES ELECTIONS POLITIQUES**

Participez-vous à des élections sociales ? (Syndicat, Association, Club, Ecole, assemblée, GIE)

1- Oui

2- Non

Souvent

Rarement

Vous êtes-vous une fois inscrit sur une liste électorale ?

1- Oui

2- Non

Si oui, pourquoi n'avez-vous pas voté ?

Si non, pourquoi ne vous-êtes vous jamais inscrit ?

Pouvez-vous nous dire les raisons pour lesquelles vous ne votez pas ?

Avez-vous quelque part, le sentiment d'avoir failli par rapport à la République ?

A quelles conditions accepteriez-vous de participer à des élections politiques ?

QUESTIONS D'OPTIONS (adressées à tous les enquêtés)

Vous-même personnellement, pensez-vous pouvoir exercer une certaine influence sur le scrutin ou sur les décisions de l'Etat ?

1- Oui

2- Non

A votre avis, l'action d'élire est-elle plus proche

De l'exercice d'un droit ;

De l'accomplissement d'un devoir ;

De tous les deux.

Etes-vous d'avis pour le vote obligatoire au Sénégal ? (Justifiez votre réponse s'il vous plaît !)

1- Oui

2- Non

La politique est-elle pour vous une activité :

très honorable

3- peu honorable

honorable

4- pas du tout honorable

Quand vous regardez autour de vous et que vous pensez à l'avenir êtes-vous :

Très optimiste

3- Très pessimiste

Optimiste

4- Pessimiste

5-Sans opinion

Pouvez-vous citer trois personnalités politiques sénégalaises et deux figures d'autres nationalités qui soient à votre avis des références ?

(Précisez un trait de caractère pour chaque personnalité)

1-

1-

2-

2-

3-

N.B. : Merci de votre attention et pour votre collaboration

GUIDE D'ENTRETIEN

Qu'est-ce que la politique selon vous ?

Quels sentiments éprouvez-vous à l'égard de l'activité politique en général ?

Le vote est-il pour vous un acte civique ou purement politique ?

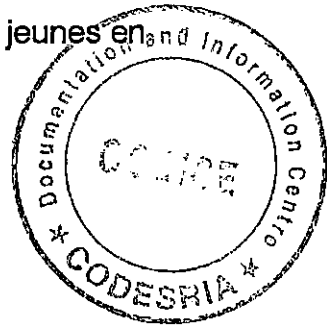
Qu'est-ce qui est plus important chez le candidat ?

Pensez-vous pouvoir influencer, par votre comportement électoral (participation/abstention sur les résultats du scrutin ?)

La majorité des jeunes ne votent pas, qu'est-ce qui, selon vous explique cela ?

Les jeunes parlent souvent de changement mais n'y contribuent manifestement pas.
N'est-ce pas contradictoire ?

Autres thèmes (mouvement de rap, mouvement religieux ...) touchant les jeunes en général.



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES

Page

DEDICACES	6
REMERCIEMENTS	7
AVANT – PROPOS	8
INTRODUCTION GENERALE	9

PREMIERE PARTIE : CADRE GENERAL DE LA RECHERCHE 10

APPROCHES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE 1 : APPROCHE THEORIQUE	15
1.1: Analyse conceptuelle	15
1.2: Problématique	17
1.3: Justification du choix du thème	19
1.4: Objectif de la recherche	20
1.5 : Cadre de la recherche et nature de l'échantillon	21
1.5.1: Cadre de la recherche	21
1.5.2 : Nature de l'échantillon	24

1.6 Cadre théorique	26
---------------------------	----

CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 : Revue de la littérature	
2.2 : Hypothèses de recherche	34
2.3 : Méthodologie	35
2.3.1 : Le questionnaire	35
2.3.2 : Les entretiens	35
2.3.3 : Le traitement des données	36
2.4 : Déroulement de l'enquête et difficultés de la recherche	37

DEUXIEME PARTIE : LES JEUNES ET LA PARTICIPATION ELECTORALE

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Tableau I : Répartition par âge des enquêtés	41
--	----

Tableau II : Niveaux d'études des enquêtés	42
--	----

Mémoire de Maîtrise

*Etude Sociologique du comportement électoral des jeunes au Sénégal :
- des motivations du choix à l'abstention*

Tableau III : Appartenance partisane	43
Tableau IV : Conception du vote chez les jeunes	44
Tableau V : La politique jugée par les jeunes	45
Tableau VI : Age / Participation Electorale	46
Tableau VII: Appartenance partisane / Participation électorale	47
Tableau VIII : Participation élections politiques / élections Sociales	48
Tableau IX : Occupation professionnelle / participation Electorale	51
Tableau X : Conception du vote / participation électorale	53
Tableau XI : Participation électorale / jugement de la Politique / vision de l'avenir	54

CHAPITRE 4 : LA PARTICIPATION ELECTORALE DES JEUNES

4.1 : Qui participe ?	56.
4.2 : Les facteurs favorisant la participation	57
4.2.1 : L'enjeu des élections	57.
4.2.2 : L'offre politique	58
4.3 : Les déterminants ou les motivations du choix électoral des jeunes	62
4.3.1 : Les déterminants sociaux	62
4.3.2 : Les facteurs « objectifs »	63
4.4 : La conception du vote par les jeunes : le vote entre droit et devoir	66

TROISIEME PARTIE : L'ABSTENTIONNISME ELECTORAL DES JEUNES

CHAPITRE 5 : « CAUSES » ET AMPLEUR DE L'ABSTENTION

5.1 : « Profil » et proportion des abstentionnistes	70
5.2 : Les causes de l'abstention électorale des jeunes :	73
les raisons invoquées par les abstentionnistes	73
5.2.1 : les facteurs extra déterminants	73
Le système	73
L'offre politique	74
Autres facteurs « objectifs » de blocage	75
5.2.2 : Les facteurs intro déterminants	75
Sentiments d'incompétence	76
Indifférence et désintérêt politiques	76

CHAPITRE 6 : L'ABSTENTION COMME MOYEN D'EXPRESSION

6.1 : l'abstention des « politises » !	78
6.2 : une participation transposée	79
6.3 : la problématique de la transparence	80

CONCLUSION GENERALE	82
BIBLIOGRAPHIE	85
ANNEXES	89

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE